

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 322

13 février 2009

SOMMAIRE

Alpha Investissements S.A.	15456	Finance Solutions S.à r.l.	15415
Australian Mining Holdings Luxembourg S.A.	15412	Gan Eden S.A.	15411
Avelar Investments S. à r.l.	15412	HT Group S.A.	15411
Benictim Properties	15413	HT Group S.A.	15410
Benictim Properties	15411	Innoco S.A.	15456
Cebi-Aviation S.A.	15410	Institut New Grain de Beauté S.à r.l.	15415
CFC Finance	15417	Koukab S.A.	15410
Cienega Holding 2 S.à r.l.	15414	M.H. Luxembourg S.A.	15413
CoVenture Asset Management S.A.	15411	Musel Taxis et Ambulances S.à r.l.	15416
CoVenture Asset Management S.A.	15410	Neva S.à r.l.	15414
Double Fun S.A.	15411	Ravensbourne Holding S.à r.l.	15414
Dynamics Re	15418	Red & Black Topco S.à r.l.	15418
Europarc Dreilinden A2 S.A.	15417	Restaurant-Pizzeria Da Franco S.à r.l.	15416
Europarc Dreilinden A3 S.A.	15417	Roka Sàrl	15410
Europarc Holding S.A.	15416	Sally & Jack S.à r.l.	15456
Europarc Kerpen A1 S.A.	15416	Sanmina-SCI Luxembourg S.à r.l.	15413
Europarc Kerpen B1-B2 S.A.	15417	VSII (Lux) S. à r.l.	15412
Fair Bianca S.A.	15456	Zdrojowa Group	15415

Koukab S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 86.706.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009014716/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01160. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

**HT Group S.A., Société Anonyme,
(anc. CoVenture Asset Management S.A.).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 63.195.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009014708/759/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06185. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Cebi-Aviation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 59.172.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2008.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2009014725/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07180. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Roka Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 110.722.

Le Bilan au 31 Décembre 2005 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour Roka S.à r.l.

Julien François

Gérant

Référence de publication: 2009014730/1084/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01761. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Benictim Properties, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 217, rue Albert Uden.
R.C.S. Luxembourg B 40.841.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009014710/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06174. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

**HT Group S.A., Société Anonyme,
(anc. CoVenture Asset Management S.A.).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 63.195.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009014707/759/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06188. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Gan Eden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 97.066.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/1/2009.

Me Romain LUTGEN

Domiciliaire

Référence de publication: 2009014758/268/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07710. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Double Fun S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 123.821.

Le bilan au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DOUBLE FUN S.A.

Signature

Le conseil d'administration

Référence de publication: 2009014685/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07595. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Avelar Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 115.803.

Le bilan de dissolution au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Helle Dueholm.

Référence de publication: 2009014724/5029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06698. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Australian Mining Holdings Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 104.379.

Le bilan rectificatif 2005 (rectificatif du dépôt du bilan 2005 déposé le 21/10/2008 n° L080155683.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009014757/780/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07421. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

VSII (Lux) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 110.581.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 1^{er} décembre 2008

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 1^{er} décembre 2008 que les décisions suivantes ont été prises:

- démission de:

Léonie MARDER, gérant de la société ci-après mentionné avec effet immédiat;

Frank WALENTA, gérant de la société ci-après mentionné avec effet immédiat;

Bart ZECH, gérant A de la société ci-après mentionné avec effet immédiat;

Michael ROTH, gérant B de la société ci-après mentionné avec effet immédiat;

- nomination, avec effet immédiat, et pour une durée indéterminée de:

Madame Elena Morrisova, née le 10 avril 1967 à Myjava (République slovaque), ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que gérant B;

Monsieur Jacques de Patoul, née le 10 janvier 1980 à Luxembourg (Luxembourg) ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que gérant B;

Madame Beatriz Kanitz Meldrum, née le 8 Février 1971 à Rio de Janeiro (Brésil), ayant son adresse professionnelle au 75 Davies Street W1K JN, Londres, Grande-Bretagne, en tant que gérant A;

Monsieur Steven Deurloo, né le 14 juillet 1967 à Amersfoort (Danemark) ayant son adresse professionnelle à Stra-
winskylaan 1749 Amsterdam, 1077 XX Amsterdam, Pays-Bas, en tant que gérant A.

Luxembourg, le 18 décembre 2008.

Jacques de Patoul

Gérant

Référence de publication: 2009014748/9168/29.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00419. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Benictim Properties, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 217, rue Albert Uden.
R.C.S. Luxembourg B 40.841.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009014709/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06169. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Sanmina-SCI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 84.071.

Le bilan et l'affectation des résultats au 29 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Sanmina-SCI Luxembourg S.à r.l.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009014726/683/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07911. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

M.H. Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 265A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 84.943.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2008

Les actionnaires décident à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué.
Sont reconduit au poste administrateurs:

Monsieur Sprunck Benoît, demeurant L-2221 Luxembourg, 265A, rue de Neudorf.

Madame Beck-Sprunck Marie-Andrée, demeurant F-67201 Eckbolsheim, 2A, rue du Ruisseau.

Est reconduit au poste administrateur-délégué:

Monsieur Sprunck Benoît, demeurant L-2221 Luxembourg, 265A, rue de Neudorf.

L'assemblée décide de nommer au poste de commissaire:

PKF Abax Audit S.à r.l. 6, place de Nancy L-2212 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de 2013.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Pour la société

PKF WEBER & BONTEMPS S.à r.l.

Signatures

*Experts comptables et fiscaux**Réviseurs d'entreprises*

Référence de publication: 2009014595/592/26.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06242. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Neva S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.
R.C.S. Luxembourg B 47.548.

Le Bilan au 31 Décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009014562/9065/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08473. - Reçu 107,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Ravensbourne Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 141.854.

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 8 décembre 2008 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et Mr. Adrian Kirby, les 1,250,000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Adrian Kirby domicilié à Immeuble 'Le Rouet' 4, 64 chemin des Vernes, CH-1936, Verbier, Suisse détient 1,250,000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ravensbourne Holding S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2009014592/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07917. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Cienega Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 118.136.

Il résulte des résolutions de l'Associé Unique, en date du 12 décembre 2008 de la société Cienega Holding 2 S.à r.l. que l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter du 28 novembre 2008:

Manacor (Luxembourg) S.A., enregistré sous le numéro B9098 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, et dont le siège social se situe 46A Avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant suivant à compter du 28 novembre 2008:

Cienega Holding B.V / S.à r.l., enregistré sous le numéro B118.125 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, et dont le siège social se situe 46A Avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cienega Holding 2 S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2009014591/683/23.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07915. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Institut New Grain de Beauté S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4633 Differdange, 15, rue de la Grève Nationale.

R.C.S. Luxembourg B 62.909.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009014736/4578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08556. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Zdrojowa Group, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 132.739.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale
extraordinaire tenue en date du 7 octobre 2008*

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Madame Géraldine SCHMIT, de son poste de Gérante A de la Société avec effet au 8 novembre 2008.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme au poste de Gérant A de la société pour une durée indéterminée avec effet au 8 novembre 2008:

- M. Szymon WROBLEWSKI, né le 5 janvier 1983 en Pologne, résidant au Glogowa, 2, PL-78-100 Kołobrzeg, Pologne.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009013944/587/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03328. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Finance Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 101.199.

EXTRAIT

Suite aux résolutions prises par l'associé unique en date du 1^{er} décembre 2008, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Madame Christine Lefebvre en tant que gérant de la Société et;

- de nommer en son remplacement et pour une durée illimitée, Monsieur Sami Faye-Chellali, né le 3 mai 1978 à Vénissieux (France) et demeurant professionnellement 67, Avenue Paul Doumer, F-75116 Paris XVI, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2009013946/805/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06258. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Musel Taxis et Ambulances S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5430 Lenningen, 3, rue du Village.
R.C.S. Luxembourg B 106.441.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.1.2009.

FISEC s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009013892/620/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06013. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Restaurant-Pizzeria Da Franco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4745 Pétange, 79, An den Jenken.
R.C.S. Luxembourg B 54.776.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.1.2009.

FISEC s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009013893/620/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06000. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Europarc Kerpen A1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 120.728.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Casper Slumstrup

Representative

Référence de publication: 2009013734/9795/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04570. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Europarc Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 120.722.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Casper Slumstrup

Représentative

Référence de publication: 2009013733/9795/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04572. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Europarc Kerpen B1-B2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 120.730.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Casper Slumstrup
Représentative

Référence de publication: 2009013726/9795/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04593. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090013137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Europarc Dreilinden A2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 120.723.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Casper Slumstrup
Représentative

Référence de publication: 2009013727/9795/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04591. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090013134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Europarc Dreilinden A3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 120.724.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Casper Slumstrup
Représentative

Référence de publication: 2009013729/9795/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04588. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090013133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

CFC Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 115.321.

Lors du Conseil d'Administration, tenu en date du 9 septembre 2008, les administrateurs ont décidé de nommer Léon Albert Lhoist, administrateur, avec adresse au 8, avenue de Fleurs, 1050 Bruxelles, Belgique, au mandat de Président du Conseil d'Administration avec effet au 9 septembre 2008 pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2007, et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009013916/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06517. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090012661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Dynamics Re, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 40.596.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008. LAC / 2008 / 52020, que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DYNAMICS RE, société anonyme avec siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 40596, a décidé à l'unanimité:

- d'accepter la démission en tant qu'administrateurs de M. Urbain VANDEURZEN, M. Jan LEURIDAN, LMS BELGIUM et Mme Sophie VANDEVEN avec effet immédiat;

- de nommer avec effet immédiat:

* M. Bertil FAHLSTROM, né à Oscar, Stockholms län (Suède), le 7 juillet 1937, demeurant 2, Örnstigen, S-18350 Täby (Suède),

* M. Thomas JOHANSSON, né à Brännkyrka, Stockholms län (Suède), le 29 avril 1952, demeurant 56, Strindbergsgatan, S-11553 Stockholm (Suède),

* M. Rikard EHNSIO, né à Sala (Suède), le 31 mars 1944, demeurant 77, Torrealmendros, E-08183 Torrevieja / Alicante (Espagne),

comme nouveaux administrateurs de la société pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en relation avec l'exercice social qui se termine le 30 juin 2009;

- de révoquer avec effet immédiat la société DELOITTE S.A. de son mandat de réviseur d'entreprise; et

- de nommer la société anonyme COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'EXPERTISE ET DE REVISION COMPTABLE, en abrégé CLERC, avec siège social 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92376, en tant que réviseur d'entreprise pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en relation avec l'exercice social qui se termine le 30 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2009014777/212/33.

(090013879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Red & Black Topco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.390.997,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 129.047.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of December.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

Red & Black Holdco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 129.350, holding one million thirty-seven (1,000,037) shares in the share capital of the Company, here represented by Isabel DIAS, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Zeta Finance S.A., a Luxembourg public limited liability company, having its registered office at 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 143.380, holding eighty-seven thousand nine hundred ninety-eight (87,998) shares in the share capital of the Company, here represented by Isabel DIAS, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

PFC S.r.l., a joint stock company incorporated under the laws of Italy, with registered office in Vicenza, Stradella dell'Isola, 1, registered with the companies' register of Vicenza with no. 03247130242, holding sixty-one thousand one hundred fourteen (61,114) shares in the share capital of the Company, here represented by Isabel DIAS, private employee,

with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Federico Saruggia, with professional address at Via San Paolo 10, I-20121 Milan, Italy, holding one (1) share in the share capital of the Company, here represented by Isabel DIAS, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Fabio Andreottola, with professional address at 20, Southampton Street, WC2E 7QH London, England, holding one (1) share in the share capital of the Company, here represented by Isabel DIAS, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities, and

Red & Black Holdco 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 282 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 129356, holding two hundred forty thousand eight hundred forty-five (240,845) shares in the share capital of the Company, here represented by Isabel DIAS, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

being all the shareholders of Red & Black Topco S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 282 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 129.047, incorporated by a deed drawn up by the notary Martine Schaeffer on 23 May 2007 and whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") dated 31 July 2007, number 1608, page 77173 (the "Company").

The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed drawn up by the pre-named notary on 21 April 2008, published in the Mémorial dated 13 May 2008, number 1159, page 55617.

The share capital of the Company is fixed at one million three hundred eighty-nine thousand nine hundred ninety-six Euro (EUR 1,389,996.-) represented by one million three hundred eighty-nine thousand nine hundred ninety-six (1,389,996) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of this meeting.

The meeting has been called for with the following agenda:

Agenda:

1. Decision to create two new classes of shares in the share capital of the Company, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, to be denominated the "D1 Shares" and the "D2 Shares", whose rights are set out in the amended and restated articles of association of the Company to be adopted in the third resolution of the present meeting.

2. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of one thousand and one Euro (EUR 1,001.-), in order to bring it from its current amount of one million three hundred eighty-nine thousand nine hundred ninety-six Euro (EUR 1,389,996.-) to one million three hundred ninety thousand nine hundred ninety-seven Euro (EUR 1,390,997.-) by the issue to Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG of one thousand (1,000) D1 Shares and one (1) D2 Share with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, in consideration for a total contribution of twelve million Euro (EUR 12,000,000.-) corresponding to a contribution in kind consisting of a claim held by Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG against the Company in the amount of ten million four hundred eighty five thousand Euro (EUR 10,485,000.-) and a contribution in cash in the amount of one million five hundred fifteen thousand Euro (EUR 1,515,000.-) (the "Total Contribution"). The Total Contribution will be allocated as follows: (a) one thousand and one Euro (EUR 1,001.-) to the Company's share capital and (b) eleven million nine hundred ninety-eight thousand nine hundred ninety-nine Euro (EUR 11,998,999.-) to the Company's share premium account.

3. Decision to amend and restate the articles of association of the Company, in the form as attached.

After deliberation, the following resolutions were taken in compliance with article 25 of the articles of association of the Company:

First resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders resolves to create two new classes of shares in the share capital of the Company, having a par value of one Euro (EUR 1) each, to be denominated the "D1 Shares" and the "D2 Shares", whose rights are set out in the amended and restated articles of association of the Company to be adopted in the third resolution of the present meeting.

Second resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one thousand and one Euro (EUR 1,001), in order to bring it from its current amount of one million three hundred eighty-nine thousand nine hundred ninety-six Euro (EUR 1,389,996.-) to one million three hundred ninety thousand nine hundred ninety-seven Euro (EUR 1,390,997) by the issue to Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG of one thousand (1,000) D1 Shares and one (1) D2 Share with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, in consideration for a total contribution of twelve million Euro (EUR 12,000,000.-) corresponding to a contribution in kind consisting of a claim held by Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG against the Company in the amount of ten million four hundred eighty-five thousand Euro (EUR 10,485,000.-) and a contribution in cash in the amount of one million five hundred fifteen thousand Euro (EUR 1,515,000.-) (the "Total Contribution").

The Total Contribution will be allocated as follows: (a) one thousand and one Euro (EUR 1,001.-) to the Company's share capital and (b) eleven million nine hundred ninety-eight thousand nine hundred ninety-nine Euro (EUR 11,998,999.-) to the Company's share premium account.

Subscription and Payment

Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG, a German limited partnership (Kommanditgesellschaft), registered with the commercial register of the Local Court of Stuttgart under number HRA 723458, with its seat in Metzingen, Germany, declares to subscribe for one thousand (1,000) D1 Shares and one (1) D2 Share having each a par value of one Euro (EUR 1.-) for a total amount of one thousand one Euro (EUR 1,001.-) plus a share premium in the total amount of eleven million nine hundred ninety-eight thousand nine hundred ninety-nine Euro (EUR 11,998,999.-), which have been fully paid up by a contribution in cash in the total amount of one million five hundred fifteen thousand Euro (EUR 1,515,000.-), therefore the amount of one million five hundred fifteen thousand Euro (EUR 1,515,000.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary, and a contribution in kind consisting of a claim held by Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG against the Company in the amount of ten million four hundred eighty-five thousand Euro (EUR 10,485,000.-) (the "Contribution in Kind").

It appears from the valuation report prepared by the management and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind at ten million four hundred eighty-five thousand Euro (EUR 10,485,000.-).

Third resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders resolves to amend and restate the articles of association of the Company, in the form as attached.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand seven hundred euros (EUR 4,700.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed and its attachment are worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

ONT COMPARU:

Red & Black Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 129.530, détenant un million trente-sept (1.000.037) parts sociales dans le capital social de la Société, ici représentée par Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

Zeta Finance S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est au 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 143.380, détenant quatre-

vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (87.998) parts sociales dans le capital social de la Société, ici représentée par Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

PFC S.r.l., une société par actions de droit italien, ayant son siège social à Vicenza, Stradella dell'Isola, 1, immatriculée au registre des sociétés de Vicenza sous le numéro 03247130242, détenant soixante et un mille cent quatorze (61.114) parts sociales dans le capital social de la Société, ici représentée par Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

Federico Saruggia, ayant son adresse professionnelle à Via San Paolo 10, I-20121 Milan, Italie, détenant une (1) part sociale dans le capital social de la Société, ici représenté par Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement, et

Fabio Andreottola, ayant son adresse professionnelle à 20, Southampton Street, WC2E 7QH Londres, Angleterre, détenant une (1) part sociale dans le capital social de la Société, ici représenté par Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

Red & Black Holdco 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 129.356, détenant deux cent quarante mille huit cent quarante-cinq (240.845) parts sociales dans le capital social de la Société, ici représentée par Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

Lesquels sont tous les associés de Red & Black Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.047, constituée en vertu d'un acte du notaire Martine Schaeffer en date du 23 mai 2007, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") en date du 31 juillet 2007, numéro 1608, page 77173 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte établi par le notaire précité le 21 avril 2008, publié au Mémorial en date du 13 mai 2008, numéro 1159, page 55617.

Le capital social de la Société est fixé à un million trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize Euro (EUR 1.389.996,-), représenté par un million trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize (1.389.996) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour et ont renoncé aux formalités et exigences de convocation. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de créer deux nouvelles catégories de parts sociales dans le capital social de la Société, ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-), dénommées les "Parts Sociales D1" et les "Parts Sociales D2", dont les droits sont formulés dans les statuts refondus de la Société devant être adoptés à la troisième résolution de cette assemblée.

2. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille un Euro (EUR 1.001,-), dans le but de l'augmenter de son montant actuel d'un million trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize Euro (EUR 1.389.996,-) à un million trois cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept Euro (EUR 1.390.997,-) par l'émission à Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG de mille (1.000) Parts Sociales D1 et une (1) Part Sociale D2 d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, en contrepartie d'un apport total de douze millions d'Euros (EUR 12.000.000,-) correspondant à un apport en nature consistant en une créance détenue par Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG contre la Société d'un montant de dix millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille Euro (EUR 10.485.000,-) et un apport en numéraire d'un montant total d'un million cinq cent quinze mille Euro (EUR 1.515.000,-) ("Apport Total").

L'Apport Total sera réparti de la manière suivante: (a) mille un Euro (EUR 1.001,-) pour le capital social de la Société et (b) onze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Euros (EUR 11.998.999,-) pour le compte de prime d'émission de la Société.

3. Décision de refondre les statuts de la Société, en la forme telle que ci-jointe.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises conformément à l'article 25 des statuts de la Société:

Première résolution

L'Assemblée générale extraordinaire des associés décide de créer deux nouvelles catégories de parts sociales dans le capital social de la Société, ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-), dénommées les "Parts Sociales D1" et les "Parts Sociales D2", dont les droits sont formulés dans les statuts refondus de la Société devant être adoptés à la troisième résolution de cette assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale extraordinaire des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille un Euro (EUR 1.001,-), dans le but de l'augmenter de son montant actuel d'un million trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize Euro (EUR 1.389.996,-) à un million trois cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept Euro (EUR 1.390.997,-) par l'émission à Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG de mille (1.000) Parts Sociales D1 et une (1) Part Sociale D2 d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, en contrepartie d'un apport total de douze millions d'Euros (EUR 12.000.000,-) correspondant à un apport en nature consistant en une créance détenue par Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG contre la Société d'un montant de dix millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille Euro (EUR 10.485.000,-) et un apport en numéraire d'un montant total d'un million cinq cent quinze mille Euro (EUR 1.515.000,-) ("Apport Total").

L'Apport Total sera réparti de la manière suivante: (a) mille un Euro (EUR 1.001,-) pour le capital social de la Société et (b) onze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix neuf Euros (EUR 11.998.999,-) pour le compte de prime d'émission de la Société.

Souscription et Paiement

Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG, une société en commandite simple de droit allemand (Kommanditgesellschaft), immatriculée auprès du registre de commerce de la Cour Locale de Stuttgart sous le numéro HRA 723458, ayant son siège à Metzingen, Allemagne, déclare souscrire mille (1.000) Parts Sociales D1 et une (1) Part Sociale D2 ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) pour un montant total de mille un Euro (EUR 1.001,-) plus une prime d'émission d'un montant total de onze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Euro (EUR 11.998.999,-), qui ont été entièrement payées par un apport en numéraire d'un montant total d'un million cinq cent quinze mille Euro (EUR 1.515.000,-), le montant d'un million cinq cent quinze mille Euro (EUR 1.515.000,-) étant ainsi désormais à la disposition de la Société, la preuve ayant été dûment fournie au notaire, et un apport en nature consistant en une créance détenue par Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG contre la Société d'un montant total de dix millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille Euro (EUR 10.485.000,-) ("Apport en Nature").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature à dix millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille Euro (EUR 10.485.000,-).

Troisième résolution

L'Assemblée générale extraordinaire des associés décide de refondre les statuts de la Société, en la forme telle que ci-annexée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, en raison des présentes, est évalué à environ quatre mille sept cents euros (EUR 4.700,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte et son annexe sont établis en langue anglaise suivi d'une version française, à la demande de la même personne comparante, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état civil et de résidence, ledit comparant ainsi que le notaire ont signé le présent acte.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 29 décembre 2008, LAC/2008/52801. Reçu soixante mille euros (EUR 0,5% = 60.000,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Suit copie de l'annexe:

Red and Black Topco s.à.r.l.
Amended Articles of Association

A. Definitions - Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. For the purposes of these articles of association (the "Articles") the following terms shall have the following meanings:

"A Shares" means ordinary shares of class A in issue from time to time in the share capital of the Company;

"A Shareholder Affiliate" means any Person who is designated as such for the purposes of these Articles by the A Shareholder Representative from time to time;

"A Shareholder Managers" has the meaning given in Article 20;

"A Shareholders Proportionate Interest" means the proportion which the total amount which would be payable on a liquidation or winding up of the Company to the A Shareholders in respect of the relevant Company Instruments they hold bears to the total amount payable on a liquidation or winding up of the Company to holders of all Company Instruments at the relevant time, as determined from time to time by the Board, acting reasonably;

"A Shareholder Representative" means any person nominated by the holders of a majority of the A Shares, the identity of which shall be notified in writing to the other Shareholders and the Company from time to time;

"Acquisition Company" means any subsidiary of the Company from time to time (excluding Red or Black and their respective subsidiaries) which directly or indirectly holds an interest in Red from time to time;

"Acquisition Company Instruments" means shares or other equity securities in the capital of any Acquisition Company and any right of subscription for or conversion into such shares or other equity securities of any Acquisition Company and any shareholder loans, loan stock or any other instrument evidencing indebtedness issued by any Acquisition Company whether or not such shareholder loan, loan stock or other instrument carries rights to participate in profits of any Acquisition Company and whether or not issued in conjunction with an issue of shares or otherwise or an instrument carrying rights to subscribe for or convert into any such shares, shareholder loan, loan stock or other such instrument (which shall include but not be limited to ordinary shares, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates and profit participating bonds). For the avoidance of doubt, Acquisition Company Instruments shall not include any non-shareholder loans or other financial indebtedness provided by third parties to any Acquisition Company which is not convertible at any time into any kind of Acquisition Company Instrument;

"Affiliate" means, with respect to A Shareholders, an A Shareholder Affiliate, and with respect to B Shareholders, a B Shareholder Affiliate;

"Affiliated Company" shall mean with respect to a Person any other Person that having Control or being Controlled by such Person;

"B Shareholder Affiliate" means any Person who is designated as such for the purposes of these Articles jointly in writing by the B Shareholder Representative and the A Shareholder Representative from time to time;

"B Shareholder Managers" has the meaning given in Article 20;

"B Shareholders Proportionate Interest" means the proportion which the total amount which would be payable on a liquidation or winding up of the Company to the B Shareholders in respect of the relevant Company Instruments they hold bears to the total amount payable on a liquidation or winding up of the Company to holders of all Company Instruments at the relevant time, as determined from time to time by the Board, acting reasonably;

"B Shareholder Representative" means any person jointly in writing nominated by the holders of a majority of the B Shares and the A Shareholder Representative, the identity of which shall be notified in writing to the other Shareholders and the Company from time to time;

"B Shares" means ordinary shares of class B in issue from time to time in the share capital of the Company;

"Black" means Hugo Boss AG;

"Board" means the board of Managers of the Company from time to time;

"Budget" means the detailed plan of business actions and the so derived financial projections (being profit and loss accounts, balance sheet, cash flows statements) for each fiscal year of the Group, Red and Black and their subsidiaries, both at consolidated and statutory level, which shall be approved by the Board of Managers of the Company;

"Business Day" means a day (other than Saturday or Sunday) on which banks are open for general business in London, Luxembourg, Milan and Frankfurt am Main;

"Business Plan" means the detailed plan of business actions and the so derived financial projections (being the profit and loss accounts, balance sheet, cash flows statements) for 3 to 5 years of the Group, Red and Black and their subsidiaries, both at consolidated and statutory level, which shall be approved by the Board of Managers of the Company and to be reviewed on a yearly basis;

"Cap" shall have the meaning as set out in Article 6 (a)(iv)(cc);

"Class A PPBs" means class A profit participation bonds;

"Class B PPBs" means class B profit participation bonds;

"Class C PPBs" means class C profit participation bonds;

"C Shares" means ordinary shares of class C in issue from time to time in the share capital of the Company;

"Company" means Red and Black Topco S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company;

"Company Instruments" means shares or other equity securities in the capital of the Company and any right of subscription for or conversion into such shares or other equity securities of the Company and any shareholder loans, loan stock or any other instrument evidencing indebtedness issued by the Company whether or not such shareholder loan, loan stock or other instrument carries rights to participate in profits of the Company and whether or not issued in conjunction with an issue of shares or otherwise or an instrument carrying rights to subscribe for or convert into any such shares, shareholder loan, loan stock or other such instrument (which shall include but not be limited to ordinary shares, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates and profit participating bonds);

"Control" means with respect to a Person: (i) direct or indirect ownership of more than 50% of the votes attaching to all shares/securities of such Person, generally exercisable at general shareholders meetings; and/or (ii) the right to appoint or cause the appointment of more than 50% of the Board of Directors, Board of Managers or similar supervisory body of such Person, and Controlled shall be interpreted accordingly;

"Controlling Black Interest" means (i) direct or indirect ownership of shares and/or securities issued by Black which together carry rights to exercise more than 50% of the total votes attaching to all shares and securities issued by Black from time to time, generally exercisable at general shareholders meetings; and/or (ii) the right to appoint or cause the appointment of more than 50% of the supervisory board members of Black;

"Controlling Red Interest" means (i) direct or indirect ownership of shares and/or securities issued by Red which together carry rights to exercise more than 50% of the total votes attaching to all shares and securities issued by Red from time to time, generally exercisable at general shareholders meetings; and/or (ii) the right to appoint or cause the appointment of more than 50% of the board of directors of Red;

"Corporate Reorganisation" means any reorganisation by way of recapitalisation, merger, consolidation or otherwise of the Group resulting in each of the holders of Company Instruments holding interests in another company which substantially replicates their Company Instruments in issue immediately prior to such reorganisation (including any transfer of Company Instruments to any new holding company of the Company pursuant to an offer or other arrangement with the new holding company (or holding companies) on completion of which the new holding company (or holding companies) would hold all issued Company Instruments (or would hold all the issued shares and securities of any intermediate holding company which, directly or indirectly, holds all issued Company Instruments);

"CPECs" means convertible preferred equity certificates;

"D1 Interest" means such percentage as is equal to (i) the total contribution for the D Shares divided by (ii) the contribution paid for all Non-Priority Instruments together multiplied by (iii) 100;

"D2 Drag Consideration" shall have the meaning as defined in Article 15.3;

"Drag Event" means the occurrence of a Drag-Disposal;

"Drag Disposal" shall have the meaning as defined in Article 15;

"D2 Interest" means such percentage as is equal to (i) the D1 Interest (ii) multiplied with the number of D1 Shares held by holder of the D2 Share (iii) divided by the number of the then existing D1 Shares;

"D Shares" means the D1 Shares and the D2 Share in issue from time to time in the share capital of the Company;

"D1 Drag Consideration" shall have the meaning as defined in Article 15.3;

"D1 Shares" means ordinary class D1 shares in issue from time to time in the share capital of the Company;

"D2 Share" means one ordinary class D2 share in issue from time to time in the share capital of the Company;

"D Shareholder" means the holder of D Shares in the share capital of the Company;

"Deed of Adherence" means a deed to be executed and delivered in favour of all parties to the Shareholders' Agreement 1 by a Person (in the appropriate capacity as may be determine in such Deed of Adherence) who becomes the holder of any Company Instrument as required by the Shareholders' Agreement 1;

"Drag Percentage" means with respect to a Drag Event such percentage as is equal to (i) the total amount which would be payable on a liquidation or winding up of the Company in respect of the Non-Priority Instruments the Permira Entities (being the holder of Company Instruments) sell and transfer in the relevant Drag-Disposal divided by (ii) the total amount payable on a liquidation or winding up of the Company to the Permira Entities for all Non-Priority Instruments held by the Permira Entities at the relevant time multiplied by (iii) 100;

"Encumbrance" means a mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect;

"Exit" means:

(a) an initial public offering of any shares in Red, Black, the Company or an Affiliated Company of the Company (directly or indirectly) holding more than 50% of the voting rights in Red and Black; or

(b) a sale of shares or any other transaction as a result of which the Permira Entities together will no longer hold (directly or indirectly) more than 50% of the voting rights in Red and Black; or

(c) a sale of substantially all assets of Red and Black; or

(d) any transaction, having the same or a similar economic effect as (a) to (c);

"Full Exit" means any transaction as a result of which the Permira Entities together no longer directly or indirectly hold any Company Instruments or interests in the Valentino Group including Black;

"Full Company Exit" means a sale of Company Instruments or any other transaction as a result of which the Permira Entities together no longer directly or indirectly hold any Company Instruments or interests therein.

"Group" means the Company and any subsidiary of the Company from time to time (but excluding Red and its subsidiaries from time to time);

"Holdco" means Red & Black Holdco S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, holding A Shares in the share capital of the Company;

"Investors' Agreement" means the agreement entered into between, inter alia, the A Shareholders and the Company and certain other investors in the Company;

"IPO" means a listing of shares on a securities market in connection with a public offering of some or all shares of the Company, Red, Black or any Acquisition Company directly or indirectly holding a Controlling Red Interest (or any company into which any such company is converted to permit such a listing in accordance with applicable laws or any new parent company of any such company established for the purpose of such a listing) which is approved by the Board as being an IPO;

"IRR" means with respect to the Total Investment of the Permira Entities in the Company the compound rate that produces an aggregate net present value equal to zero as at the initial investment date when applied to a series of cash flows, as may be provided for in the Shareholders Agreement 2;

"Luxembourg Company Law" means the Luxembourg act on commercial companies dated 10 August 1915, as subsequently amended;

"Manager" means a manager which is a member of the Board from time to time;

"Non-Priority Instruments" shall mean all Company Instruments issued by the Company from time to time except for the Priority Instruments.

"Outperformance Amount" means an amount of Proceeds at which the Outperformance Hurdle is reached;

"Outperformance Hurdle" means that the Permira Entities together have achieved on their Total Investment in the Company both (i) an IRR of 12% and (ii) an investment multiple of at least 1.4 times;

"Outperformance Proceeds" means all Proceeds resulting from a Full Exit which exceed the Outperformance Amount;

"parent company" means any company which holds all of the voting rights and owns all of the equity interests in another company, whether directly or indirectly through one or more companies;

"PartnerCo" means Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co. KG;

"PECs" means Preferred Equity Certificates;

"Permira Entity" means Holdco, Holdco 2, the Permira Funds and any Affiliated Company of Holdco, Holdco2 and/or the Permira Funds (together the "Permira Entities");

"Permira Funds" means Permira IV L.P.1, Guernsey, Permira IV L.P.2, Guernsey, Permira Investments Limited, Guernsey, P4 Co-Investment L.P., Guernsey, and P4 Sub L.P.1, Guernsey, respectively, each with its seat at St Peter Port, Guernsey (each a "Permira Fund" and together the "Permira Funds");

"Permitted Restructuring" means reorganisations or restructurings, as may be requested by Holdco and in accordance with any applicable provision of the Luxembourg Company Law, including:

(a) recapitalisations, mergers or consolidations, any transfers, issues, allotments, cancellations or redemptions of Shares or any other Company Instruments and any other reorganisation or restructuring of the Company and/or an Affiliated Company of the Company, provided that the Company continues to own, directly or indirectly, interests in the Valentino Group, which are substantially equivalent to its respective interests in the Valentino Group immediately prior to such reorganisation or restructuring;

(b) redemptions of D Shares and/or transfers and/or the conversions of D Shares into another class of Company Instruments (in particular another class of Shares), as long as the D Shareholder will be granted a consideration or compensation as a result of which the D Shareholder is economically in a situation which equals materially the situation prior to the restructuring;

(c) the conversion of the Company into a stock corporation, provided that the D Shareholder is economically in a situation which equals materially the situation prior to such conversion;

(d) the swap of the D Shares held by the D Shareholder into shares of another legal entity, e.g. a direct or indirect parent company, a special purpose vehicle holding shares in the Company or an Affiliated Company of the Company, in order to facilitate an Exit at the level of a legal entity directly or indirectly holding shares in the Company, provided that such swap shall not substantially affect the economic position of the D Shareholder;

(e) the redemption of PECs, CPECs, Class B PPBs and Class C PPBs in case of an Exit;

"Permitted Transfer" means any transfer of A Shares or B Shares as applicable which is designated as a permitted transfer for the purposes of these Articles by the A Shareholder Representative from time to time;

"Person" or "person" means a natural person, partnership, corporation, limited liability company, business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture or other entity or organisation;

"Pre-IPO Transfer" means any transfer of Company Instruments to any new holding company of the Company for the purpose of an IPO (pursuant to an offer or other arrangement with the new holding company to acquire the capital of the Company in exchange for shares and/or securities in the capital of the new holding company or pursuant to other arrangements on completion of which (a) the Company would become a wholly-owned subsidiary of the new holding company and (b) each of the holders of Company Instruments shall hold interests in the new holding company which substantially replicates the Company Instruments in issue held by them immediately prior to such transfer;

"Premature Ratchet Trigger Event" shall have the meaning as defined in Article 6 (a) (iii) (cc);

"Premature Ratchet Trigger Retain Percentage" means 15% less (minus) the D2 Interest;

"Premature Ratchet Trigger Return" shall have the meaning as defined in Article 6 (a) (iv) (dd);

"Priority Instruments" means PECs and Class C PPBs.

"Proceeds" means all profits available for distribution to the holders of the then existing and outstanding Company Instruments from time to time;

"Proportional Amount" means with respect to a Tag Event and Drag Event, such amount as is equal to (i) the total amount which would be payable on a liquidation or winding up of the Company in respect of the Non-Priority Instruments the Permira Entities sell and transfer in the relevant Tag-Disposal and/or Drag Disposal divided by (ii) the total amount payable on a liquidation or winding up of the Company to the holders of all Non-Priority Instruments at the relevant time multiplied by (iii) 100, in accordance with the provisions of the Shareholders Agreement 2;

"Proportionate Interest" means in respect of the A Shareholders, the B Shareholders or the D Shareholder, such percentage as is equal to (i) the total amount which would be payable on a liquidation or winding up of the Company to the A Shareholders, the B Shareholders or the D Shareholder (as appropriate) in respect of the relevant Company Instruments they hold divided by (ii) the total amount payable on a liquidation or winding up of the Company to holders of all relevant Company Instruments at the relevant time multiplied by (iii) 100, in accordance with the provisions of the Shareholders Agreement and the Shareholders Agreement 2 (where appropriate);

"Ratchet Trigger Event" shall have the meaning as set out in Article 6 (a)(iv)(bb);

"Red" means Valentino Fashion Group S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy;

"Red Instruments" means shares or other equity securities in the capital of Red and any right of subscription for or conversion into such shares or other equity securities of Red and any shareholder loans, loan stock or any other instrument evidencing indebtedness issued by Red whether or not such shareholder loan, loan stock or other instrument carries rights to participate in profits of Red and whether or not issued in conjunction with an issue of shares or otherwise or an instrument carrying rights to subscribe for or convert into any such shares, shareholder loan, loan stock or other such instrument (which shall include but not be limited to ordinary shares, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates and profit participating bonds). For the avoidance of doubt, Red Instruments shall not include any non-shareholder loans or other financial indebtedness provided by third parties to any Acquisition Company which is not convertible at any time into any kind of Red Instrument;

"Return Threshold" shall have the meaning as set out in Article 6 (a)(iv)(cc);

"Shareholder" has the meaning given in Article 6;

"Shareholders' Agreement 1" means any shareholders' agreement between the Shareholders (excluding the D Shareholder) and the Company (or any of them), as entered into and amended from time to time;

"Shareholders' Agreement 2" means any shareholders' agreement between the Shareholders (including the D Shareholder) and the Company (or any of them), as entered into and amended from time to time;

"Shareholders' Agreements" means the Shareholders' Agreement 1 and the Shareholders' Agreement 2;

"subsidiary" and "subsidiaries" means any company Controlled by another company;

"Tag Consideration" shall have the meaning as defined in Article 16.2 (b);

"Tag-Disposal" shall have the meaning as defined in Article 16.2;

"Tag Event" means the occurrence of a Tag-Disposal;

"Tag Percentage" shall mean with respect to a Tag Event such percentage as is equal to (i) the total amount which would be payable on a liquidation or winding up of the Company in respect of the Non-Priority Instruments the Permira Entities (being the holder of Company Instruments) sell and transfer in the relevant Tag-Disposal divided by (ii) the total amount payable on a liquidation or winding up of the Company to the Permira Entities for all Non-Priority Instruments held by the Permira Entities at the relevant time multiplied by (iii) 100;

"Total Drag Value" means (i) the total sales proceeds the respective Permira Entity/ies receive(s) for the sale and transfer of its/their Non-Priority Instruments in the event of a Drag-Disposal (ii) divided by the Proportional Amount (iii) multiplied by 100;

"Total Investment" means an amount equal to the total contribution the holders of the Company Instruments paid into the Company for the subscription of Company Instruments from time to time;

"Total Tag Value" means (i) the total sales proceeds the Permira Entity/ies receive(s) for the sale and transfer of its/ their Non-Priority Instruments in the event of a Tag-Disposal (ii) divided by the Proportional Amount (iii) multiplied by 100;

"Valentino Group" means Red and its subsidiaries, including Black (each a "Valentino Group Entity" and together the "Valentino Group"); and

"wholly owned subsidiary" and "wholly owned subsidiaries" means any company in relation to which another company is the parent company.

Art. 2. There is hereby formed a société à responsabilité limitée under the name of "Red and Black Topco S.à.r.l." (the "Company") which shall be governed by the Luxembourg Company Law as well as by the Articles.

Art. 3. The purpose of the Company shall be to acquire, hold, manage and dispose of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, to acquire patents and licences, to manage and develop them.

The Company may borrow and raise funds, including, but not limited to, borrowing money in any form or obtaining any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, debentures, promissory notes, and other debt or equity instruments, convertible or not, on a private basis for the purpose listed above.

The Company can also enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies;

- give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person; and

- enter into agreements, including, but not limited to any kind of credit derivative agreements, partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, distribution agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, or other in relation to its purpose.

The Company may also perform all commercial, technical and financial operations, if these operations are likely to enhance the above-mentioned objectives as well as operations directly or indirectly linked to the activities described in this Article.

Art. 4. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the City of Luxembourg by means of a resolution of the Board of Managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at EUR 1,390,997 represented by 1,390,997 shares. The share capital of the Company is divided into 1,240,884 A ordinary shares with a par value of EUR 1.00 each (the "A Shares"), 149,112 B ordinary shares with a par value of EUR 1.00 each (the "B Shares"), 1,000 D1 preferred shares with a par value of EUR 1.00 each (the "D1 Shares") and one D2 preferred share with a par value of EUR 1.00 each (the "D2 Share", together with the A Shares, the B Shares and the D1 Shares, the "Shares").

The D1 Shares and the D2 Share shall be collectively referred to as the "D Shares".

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholders.

The A Shares, the B Shares, the D1 Shares and the D2 Share shall be separate classes of shares but shall rank *pari passu* in all respects, save as expressly provided in these Articles. The rights and restrictions attaching to the A Shares, the B Shares and the D Shares are as follows:

(a) the holders of A Shares (the "A Shareholders"), the holders of B Shares (the "B Shareholders"), the holder(s) of D Shares (the "D Shareholder", together with the A Shareholders and the B Shareholders, the "Shareholders") shall be entitled to receive any distribution from the Company out of profits available and resolved to be distributed, such that:

- (i) if each A Share would entitle the holder of that share to EUR 1.00 of that dividend; then

- (ii) each B Share will entitle the holder of that share to EUR 3.70 of that dividend;

- (iii) each D1 Share will entitle the holder of that share to the D1 Interest of all Proceeds prior to a Full Exit divided by the number of the then existing D1 Shares after:

(aa) full repayment of debt, including bank debt and other financial debt of the Company (including shareholder loans granted to the Company) including the costs and expenses relating to such debt (including interest), but excluding Non-Priority Instruments;

(bb) full payment of management fees and exit cost, if any (i.e. all cost, fees and expenses in connection with an Exit);

(cc) full redemption and repayment of any amount (principal or interest) due or repayable under the Priority Instruments;

if and to the extent there are liabilities pursuant or relating to those liabilities outlined under (aa) to (cc) before outstanding, the D1 Shares shall not be entitled to any Proceeds. The D1 Shares held by the same holder of the D2 Share shall not be entitled to any Proceeds not yet distributed on or after a Full Exit. If the Outperformance Hurdle was already achieved prior to a Full Exit other than a Full Company Exit (such event herein also referred to as the "Premature Ratchet Trigger Event") an amount which is the Premature Ratchet Trigger Retain Percentage of the Outperformance Proceeds at the time of the respective distribution of Proceeds shall be deducted at each distribution of Proceeds and shall be retained for the final distribution at the Full Exit other than a Full Company Exit;

and

(iv) each D2 Share will entitle the holder of that share to Proceeds only if a Full Exit has occurred and as outlined hereinafter:

(aa) the D2 Share will entitle the holder of that share to the D2 Interest of all Proceeds (other than Outperformance Proceeds) after deduction of the payments and redemption amounts pursuant to Article 6 (a) (iii) (aa) to (cc). If and to the extent there are liabilities pursuant or relating to those liabilities outlined under Article 6 (a) (iii) (aa) to (cc) outstanding, the D2 Share shall not be entitled to any Proceeds;

(bb) if the Outperformance Hurdle is achieved on the occurrence of a Full Exit other than a Full Company Exit (such event herein also referred to as "Ratchet Trigger Event"), the D2 Share will not entitle PartnerCo to the D2 Interest of the Outperformance Proceeds but only to such portion of the Outperformance Proceeds as set out under (cc) and (dd) below;

(cc) in case of a Ratchet Trigger Event, the D2 Share shall entitle PartnerCo to such portion of the (total) Outperformance Proceeds that all Outperformance Proceeds due to PartnerCo amount to 15% of the total Outperformance Proceeds to be distributed and all remaining Outperformance Proceeds are due to the other holders of Company Instruments (including any D1 Shares held by any other party than PartnerCo) up to an amount (the "Return Threshold") at which PartnerCo reaches on its Total Investment in the Company an investment multiple which is 10 times higher than the investment multiple achieved by the Permira Entities (together) on their Total Investment in the Company ("Cap") on a pre-dilution basis i.e. prior to the distribution of the Outperformance Proceeds. All Outperformance Proceeds above the Return Threshold shall be distributed to PartnerCo on the one hand, and the other holders of (outstanding) Company Instruments, on the other hand, in such proportion that PartnerCo achieves an investment multiple on its Total Investment in the Company which is exactly 10 times higher than the investment multiple achieved by the Permira Entities (together) on their Total Investment in the Company;

(dd) in the event there has been a Premature Ratchet Trigger Event, the total distribution proceeds which PartnerCo, as the holder of D Shares, would have achieved in the aggregate (including all distribution proceeds received by PartnerCo as the holder of the D2 Share and D1 Shares) shall be determined, as if all Proceeds distributed on and subsequent to the Premature Ratchet Trigger Event were also distributed at the Premature Ratchet Trigger Event (such amount herein also referred to as the "Premature Ratchet Trigger Return"). If it results that the Premature Ratchet Trigger Return exceeds the Proceeds the D2 Share would be entitled to pursuant to Article 6 (a) (iv) (cc), then the D2 Share shall be entitled to receive out of the Outperformance Proceeds the difference between the Proceeds that result from the application of Article 6 (a) (iv) (cc) on the Outperformance Proceeds and the Premature Ratchet Trigger Return; and

(ee) only PartnerCo (and no other person) shall have the rights to Outperformance Proceeds attaching to the D2 Share as outlined in Article 6 (a) (iv) (cc) and (dd) above.

For the determination whether or not the Return Threshold and/or the Cap is reached, the aggregate of (i) all proceeds received by PartnerCo as holder of the D2 Share and D1 Shares and (ii) any consideration paid to PartnerCo for any such D1 Shares or the D2 Share shall be taken into account.

(b) on a distribution of assets of the Company amongst its Shareholders on a winding up or other return of capital (other than a redemption or purchase by the Company of its own shares) the A Shareholders, the B Shareholders and the D Shareholder(s) shall be entitled to receive the amount to be so distributed by the Company such that:

(i) if each A Share would entitle the holder of that share to EUR 1.00 of that distribution; then

(ii) each B Share will entitle the holder of that share to EUR 3.70 of that distribution;

(iii) the D1 Shares will entitle the holder of that share to the Proceeds outlined in Art. 6 (a) (iii) above;

(iv) the D2 Share will entitle the holder of that share to the Proceeds outlined in Art. 6 (a) (iv) above; and

(c) every A Shareholder, every B Shareholder and every D Shareholder who is present in person or by proxy shall have one vote for every A Share, B Share or D Share of which he is the holder.

Each B Share shall be converted into and redesignated as a C Share upon (i) that B Share being transferred to any person (other than in circumstances where the transfer of that B Share is to another B Shareholder or a B Shareholder

Affiliate); and/or (ii) if the aggregate B Shareholders Proportionate Interest (expressed as a percentage) falls below 15 per cent of the aggregate A Shareholders Proportionate Interest (expressed as a percentage). The Board shall procure that such conversion be recorded as soon as possible by a notarial deed to permit any subsequent amendments to the present Articles. The C Shares shall rank *pari passu* with, and shall have the same rights and obligations as, the B Shares in all respects (including that all references to B Shares in Articles 11 to 19, inclusive, shall also be deemed to include C Shares (except where expressly excluded)), save that the C Shares shall not entitle the holders to nominate for appointment or removal any Manager of the Company and save that the C Shares shall not entitle the holders to the rights specified in Article 13.

The extraordinary general meeting of shareholders shall procure that any such conversion of B Shares to C Shares and the subsequent amendment of Article 6 of the Articles be implemented as soon as possible before a Luxembourg notary public.

Art. 7. Save as otherwise set out in these Articles, the Shares held by the Shareholders are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

Save as otherwise set out in these Articles, for as long as there is more than one Shareholder, the Shares are freely transferable amongst the Shareholders. They are transferable to non-Shareholders only with the prior approval of the Shareholders representing at least three quarters of the capital in a general meeting of the Shareholders. The Shares shall be transferable because of death to non-Shareholders only with the prior approval of the owners of Shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

Art. 8. The share capital may be modified at any time by the decision of the sole Shareholder or, for as long as there is more than one Shareholder, by approval of a majority of Shareholders representing at least three quarters of the share capital and in accordance with the provisions of Article 27 paragraph 5.

Art. 9. The Company will recognise only one holder per Share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the Shareholders will not cause the dissolution of the Company.

B. Share capital - Transfer of shares

Art. 11. In the event that a B Shareholder proposes to transfer any B Shares (the "Post Lock-Up Transfer Securities") to a third party (other than another B Shareholder, a B Shareholder Affiliate or a B Shareholder Nominee (as defined below)):

(a) the B Shareholder(s) which is/are proposing to transfer the Post Lock-Up Transfer Securities shall give to the A Shareholder Representative at least 10 Business Days notice of the proposed transfer to such third party (the "Notice of Post Lock-Up Transfer") specifying the cash price to be paid by the relevant third party (the "Third Party Post Lock-Up Transfer Price");

(b) the A Shareholders shall have the right (exercisable by delivery of a written notice from the A Shareholder Representative (a "Right to Buy Exercise Notice") to the relevant B Shareholder(s) within 10 Business Days of delivery of the Notice of Post Lock-Up Transfer) to buy the Post Lock-Up Transfer Securities for a cash price equal to the Third Party Post Lock-Up Transfer Price as specified in the Notice of Post Lock-Up Transfer. Completion of the sale of the Post Lock-Up Transfer Securities shall take place as soon as practicable (subject to any third party authorisations and consents required by appropriate laws) following delivery of the Right to Buy Exercise Notice;

(c) if the A Shareholder Representative does not deliver a Right to Buy Exercise Notice within 10 Business Days of delivery of the Notice of Post Lock-Up Transfer, the relevant B Shareholder(s) shall be entitled (subject to paragraph (d) of this Article 11) to transfer the Post Lock-Up Transfer Securities to the third party specified in the Notice of Post Lock-Up Transfer at the Third Party Post Lock-Up Transfer Price provided that the price payable in relation to such transfer is no lower than the Third Party Post Lock-Up Transfer specified in the Notice of Post Lock-Up Transfer and provided that the third party enters into a Deed of Adherence; and

(d) if paragraph (c) above applies and no legally binding agreement to transfer the Post Lock-Up Transfer Securities has been entered into within 210 days from the date of delivery of the Notice of Post Lock-Up Transfer relating to those Post Lock-Up Transfer Securities or in the event that such a legally binding agreement is entered into within such 210 day period but the relevant transfer is not completed (for any reason whatsoever) pursuant to the relevant legally binding agreement within 180 days of the date of the relevant agreement, that Notice of Post Lock-Up Transfer shall cease to have effect and if any B Shareholder subsequently wishes to transfer any B Shares to a third party (other than as a Permitted Transfer) another Notice of Post Lock-Up Transfer must be served in accordance with paragraph (a) of this Article 11.

Completion of any transfer of Post Lock-Up Transfer Securities shall be on the terms set out in Article 12. Any notice to be served upon the A Shareholders under this Article may be served on the A Shareholder Representative and any notice to be delivered by the A Shareholders under this Article may be signed by the A Shareholder Representative on behalf of all of the A Shareholders.

Art. 12. Completion of any transfer of Post Lock-Up Transfer Securities shall be on terms such that:

- (a) the B Shares being transferred are transferred free from all Encumbrances and together with all rights of any nature attaching to them;
- (b) the transferor shall deliver duly executed transfer agreements together with documents of title in a form reasonably satisfactory to the transferee;
- (c) the transferee shall pay the consideration for the Post Lock-Up Transfer Securities being transferred in cleared funds for value on the completion date of the transfer;
- (d) the transferee shall do all such other things and execute all other documents (including any deed) as the transferor may reasonably request to give effect to the transfer of the Post Lock-Up Transfer Securities; and
- (e) the Board shall register the transfer in the shareholders' register.

Art. 13. In the event that:

(i) any A Shareholder proposes to transfer any Company Instruments to a third party or third parties (which third party is not another A Shareholder or an A Shareholder Affiliate) such that upon completion of such transfer the A Shareholders and/or their Affiliates together shall cease to own, directly or indirectly, a Controlling Red Interest; or

(ii) the Company or any Acquisition Company proposes to transfer any Acquisition Company Instruments or Red Instruments in each case to a third party or third parties;

then,

(a) the A Shareholder Representative shall give written notice of the proposed transfer to each of the B Shareholders (each a "First Offer Notice") which shall include details of the Company Instruments (including any Company Instruments held by any party to the Investors' Agreement in respect of which the tag-along provisions in the Investors' Agreement have been exercised in connection with the proposed transfer of Company Instruments under sub-paragraph (i) above) or Acquisition Company Instruments of the relevant Acquisition Company or Red Instruments, as appropriate, proposed to be transferred (the "First Offer Securities");

(b) if (i) no Declaration of Interest (as defined below) is received by the A Shareholder Representative from at least one of the B Shareholders within 10 Business Days after delivery of the First Offer Notice to each of the B Shareholders or (ii) no Binding Offer Notice (as defined below) is received by the A Shareholder Representative from at least one of the B Shareholders within 10 Business Days after delivery of a Declaration of Interest (as defined below), the A Shareholders or the Company or the relevant Acquisition Company or Acquisition Companies, as appropriate, (each a "Proposed Transferor") shall be entitled to transfer all the First Offer Securities to another purchaser, subject to the tag along rights set out in Article 16 (if applicable), and subject to paragraph (g) of this Article 13;

(c) if within 10 Business Days after delivery of the First Offer Notice, a non binding declaration of interest ("Declaration of Interest") relating to all of the First Offer Securities is delivered to the A Shareholder Representative which is signed by all of the B Shareholders; and

(i) within 10 Business Days after delivery of the Declaration of Interest there is delivered to the A Shareholder Representative a binding, irrevocable and unconditional offer to the A Shareholder Representative signed by one or all of the B Shareholders (subject only to any third party consents and authorisations for the transfer of the A Shares required by law) to purchase all of the First Offer Securities at a cash price and on the terms specified in such offer ("Binding Offer Notice"), for the avoidance of doubt, the Binding Offer Notice must provide either that one B Shareholder makes a binding, irrevocable and unconditional offer to purchase all of the First Offer Securities or that such an offer is made jointly by one or more the B Shareholders to purchase all of the First Offer Securities with each of them purchasing the proportion set out in the Binding Offer Notice; and

(ii) the A Shareholder Representative accepts the offer set out in the Binding Offer Notice (on behalf of the Proposed Transferor(s)) by written notice to the B Shareholder(s) which made the offer in the Binding Offer Notice (an "Acceptance Notice") within 10 Business Days of the delivery of a Binding Offer Notice;

The Proposed Transferor(s) shall sell (and the A Shareholders shall procure the sale by the Acquisition Company or Acquisition Companies (if applicable and as appropriate)), and the B Shareholder(s) who made the offer in the Binding Offer Notice shall purchase all of, the First Offer Securities at the cash price specified in the Binding Offer Notice. Completion of the sale of the relevant First Offer Securities shall be completed as soon as practicable (subject to appropriate laws) following the date of the Acceptance Notice provided that the Proposed Transferor(s) shall not be obliged to complete such sale unless the sale of all of the First Offer Securities is completed simultaneously;

(d) if the A Shareholder Representative does not accept the offer set out in the Binding Offer Notice (on behalf of the relevant Proposed Transferor(s)) and accordingly does not deliver an Acceptance Notice in accordance with paragraph (c)(ii) of this Article 13, the Proposed Transferor(s) shall be entitled to transfer the First Offer Securities to any purchaser (subject in the case of a transfer of A Shares to paragraphs (e) and (g) of this Article 13 and subject to the tag along rights of the B Shareholders pursuant to Article 16 (if applicable)) provided that, if the price to be paid by the relevant third party is lower than the cash price specified in the Binding Offer Notice, the A Shareholder Representative shall give to each of the B Shareholders at least 8 Business Days notice of the proposed transfer to such purchaser ("Notice of Third Party Sale") specifying such lower price to be paid by that relevant purchaser ("Third Party Offer Price");

(e) if within 6 Business Days after delivery of the Notice of Third Party Sale, one or more B Shareholder(s) delivers to the A Shareholder Representative a notice offering to buy all the First Offer Securities at the Third Party Offer Price and on the terms set out in the Notice of Third Party Sale, (a "Right to Buy Exercise Notice"), the Proposed Transferor(s), shall sell (and the A Shareholders shall procure the sale by the Acquisition Company or Acquisition Companies (if applicable and as appropriate)) of, and the B Shareholder(s) who delivered a Right to Buy Exercise Notice shall purchase all of, the First Offer Securities at the price in the Notice of Third Party Sale on the basis that (A) if only one B Shareholder wishes to purchase the First Offer Securities, such B Shareholder shall purchase all (but not some only) of the First Offer Securities and (B) if all B Shareholders wish to purchase the First Offer Securities, they will purchase them in proportions agreed between themselves (or in the absence of such agreement, pro rata to the respective holding of B Shares of the Company as at the date of the Right to Buy Exercise Notice).

Completion of the sale of the First Offer Securities to the B Shareholder(s) which have delivered a Right to Buy Exercise Notice in accordance with this paragraph (e) shall take place as soon as practicable (subject to any third party authorisations and consents, in each case required by applicable laws) following delivery of a Right to Buy Exercise Notice provided that the Proposed Transferor(s) shall not be obliged to complete such sale unless the sale of all of the First Offer Securities is completed simultaneously;

If only one B Shareholder serves a Right to Buy Exercise Notice within 6 Business Days of delivery of the Notice of Third Party Sale, the other B Shareholders shall be deemed to have elected not to purchase any of the First Offer Securities;

(f) if none of the B Shareholders delivers a Right to Buy Exercise Notice within 6 Business Days of delivery of the Notice of Third Party Sale or one or more Right to Buy Exercise Notice(s) (alone or together) received within that time period do/does not relate to all of the First Offer Securities, the Proposed Transferor(s) shall be entitled to transfer the First Offer Securities to the purchaser specified in the Notice of Third Party Sale at the Third Party Offer Price, subject to paragraph (g);

(g) if a legally binding agreement(s) to transfer First Offer Securities to a purchaser in accordance with paragraph (b) of this Article 13 (where no response has been received by the A Shareholder Representative to a First Offer Notice), paragraph (d) (where no Acceptance Notice has been given by the A Shareholder Representative) or paragraph (f) (where no Right to Buy Exercise Notice(s) in respect of all the First Offer Securities has/have been given) has not been duly entered into by the Proposed Transferors within 210 days from the date of delivery of the First Offer Notice relating to those First Offer Securities or in the event that such a legally binding agreement is entered into within such 210 day period but the relevant transfer is not completed (for any reason whatsoever) pursuant to the relevant legally binding agreement within 180 days from the date of the relevant agreement, that First Offer Notice shall cease to have any effect and if any of the Proposed Transferor(s) subsequently wish to transfer any of the relevant First Offer Securities to a purchaser (other than a Permitted Transfer) in the case of a transfer of Company Instruments, which transfer would result in that purchaser acquiring ownership, directly or indirectly, of a Controlling Red Interest or is a transfer of any Acquisition Company Instruments or Red Instruments to a third party or third parties, as appropriate, another First Offer Notice must be served in accordance with paragraph (a) of this Article 13.

(h) Completion of any transfer of First Offer Securities pursuant to this Article 13 shall be on the terms set out in Article 12 of these Articles as though references therein to Post Lock-Up Transfer Securities were references to First Offer Securities.

Art. 14.

(a) On any proposed transfer by an A Shareholder of A Shares ("Sale Securities") to a purchaser (which purchaser is not an A Shareholder or an A Shareholder Affiliate) where upon completion of that transfer none of the A Shareholders or the A Shareholder Affiliates will hold, directly or indirectly, any Company Instruments (a Drag Trigger Event), the A Shareholder Representative and/or the proposed transferee may, by serving a written notice (a "Compulsory Sale Notice") on each of the other B Shareholders (each a "Compulsory Seller"), require each Compulsory Seller to transfer all of the B Shares held by them on the date of delivery of such notice, if any, (free from all Encumbrances and together with all rights then attaching thereto) to one or more persons identified in the Compulsory Sale Notice (the "Compulsory Purchaser(s)") on the same terms as to consideration as applicable to the proposed transfer which is the proposed Drag Trigger Event, and on the date specified in the Compulsory Sale Notice(s) (the "Compulsory Sale Completion Date").

(b) The B Shares subject to each Compulsory Sale Notice(s) (the "Compulsory Sale Securities") shall be sold and purchased in accordance with the following provisions:

(i) on the Compulsory Sale Completion Date, each Compulsory Seller shall deliver duly executed documents of transfer in a form reasonably acceptable to the relevant transferee in respect of the Compulsory Sale Securities it is to transfer together with the relevant instrument, certificate or other documents of title (or an indemnity in respect thereof in a form satisfactory to the Board) to the Company. The Compulsory Purchaser(s) shall put the Company, acting on behalf of the Compulsory Purchaser(s), in cleared funds for the amount required to satisfy the relevant consideration due to the Compulsory Sellers in accordance with Article 14(a) (the "Compulsory Sale Consideration") on the Compulsory Sale Completion Date.

(ii) subject always to receipt thereof, on the Compulsory Sale Completion Date, the Company on behalf of the Compulsory Purchaser(s) shall pay, or transfer to, each Compulsory Seller, the Compulsory Sale Consideration due to it. Payment of the Compulsory Sale Consideration to the Compulsory Seller(s) shall be made in such manner as is agreed

between the Company, acting on behalf of the Compulsory Purchaser(s), and the Compulsory Seller(s) and in the absence of such agreement, by cheque to the postal address notified to the Company by each Compulsory Seller for such purpose and, in default of such notification, to the Compulsory Seller's last known address as notified to the Company. The Company's receipt of the Compulsory Sale Consideration due shall be a good discharge of the obligations of relevant Compulsory Purchaser(s), who shall not be bound to see to its application. Pending compliance by the Compulsory Seller(s) with the obligations in this Article 14, the Company shall hold any funds received from the Compulsory Purchaser(s) in respect of the Compulsory Sale Securities on behalf of the defaulting Compulsory Seller(s), without any obligation to pay interest accrued thereon to any such defaulting Compulsory Seller(s);

(iii) if a Compulsory Seller fails to comply with its obligations in respect of the Compulsory Sale Securities owned by it or registered in its name (as appropriate) or any third party nominated by the B Shareholder holding B Shares in connection with trust or fiduciary arrangements approved by the A Shareholder Representative ("B Shareholder Nominee"), fails to comply with its obligations in respect of the relevant Compulsory Sale Securities, the Board may (and shall, if so requested by the A Shareholder Representative) in the case that a B Shareholder Nominee does not hold the relevant Compulsory Sale Securities authorise any Manager to execute, complete and deliver as agent for and on behalf of that Compulsory Seller a transfer of the relevant Compulsory Sale Securities in favour of the Compulsory Purchaser(s) provided that the payment of the Compulsory Sale Consideration due to such defaulting Compulsory Seller(s) shall be made on the same date of transfer of the Compulsory Sale Securities. Subject to any required stamping, the Board shall register the transfer(s) in the shareholders' register, after which the validity of such transfer(s) shall not be questioned by any person;

(iv) the cash consideration applicable to such sale and purchase shall be the same as applicable to the Drag Trigger Event (and any deferred or instalment payments of Compulsory Sale Consideration will be received by each Compulsory Seller at the same time such payments are received by the proposed transferor(s) but for the avoidance of doubt, the Compulsory Sellers shall not be required to make, or be involved in, any warranty/indemnity retention or escrow arrangements or similar arrangements made by the proposed transferor(s)).

Each Compulsory Seller shall bear a proportion of the aggregate reasonable costs and expenses incurred by any of the A Shareholder Representative, A Shareholders, the A Shareholder Affiliates and/or the B Shareholders and/or the B Shareholder Affiliates in organising and effecting the Drag Trigger Event relevant transfers (excluding any Company Transaction Costs), reflecting the proportion of the total sale proceeds which are received by each Compulsory Seller and proposed transferor, respectively. Each Compulsory Seller hereby authorises the deduction of the relevant amount (if any) from the consideration to be paid to it under paragraph (g) of this Article 14 which will result in each Compulsory Seller bearing its proportion of the costs and expenses referred to in this sub-paragraph. If any payment to a Compulsory Seller by a proposed transferor is necessary in order that each Compulsory Seller and each proposed transferor bears its proportion of the costs and expenses referred to in this subparagraph, such payment shall be made to the relevant Compulsory Seller(s) by the relevant proposed transferor(s) simultaneously with the payment of consideration to be paid under paragraph (g) of this Article 14. For the purposes of this sub-paragraph "Company Transaction Costs" shall mean all costs and expenses incurred by the Company in organizing and effecting the Drag Trigger Event and relevant transfers and any fees payable under any written agreement entered into by the Company on or around the date of adoption of these Articles for the payment of fees to the A Shareholders and/or any A Shareholder Affiliates by the Company. A schedule of the costs and expenses to be shared by the Compulsory Sellers and the proposing transferor(s) in accordance with this sub-paragraph shall be prepared and discussed in due time prior to the Compulsory Sale Completion Date;

(v) each defaulting Compulsory Seller shall surrender his documents of title relating to the Compulsory Sale Securities (or provide an indemnity in respect thereof in a form satisfactory to the Board) to the Company. On such surrender or provision, but not before, each Compulsory Seller shall be entitled to the Compulsory Sale Consideration due for the Compulsory Sale Securities transferred on its behalf, without interest.

(c) The Shareholders acknowledge and agree that the authority conferred under Article 14(b)(iii) is necessary as security for the performance by the Compulsory Seller(s) of their obligations under this Article 14.

(d) Any Compulsory Sale Securities held by a Compulsory Seller on the date of delivery of a Compulsory Sale Notice (which includes any Subsequent Instruments (as defined below) acquired by a Compulsory Seller from time to time thereafter) shall not be transferred otherwise than under this Article 14.

(e) If any B Shares are issued to a Compulsory Seller at any time after the date of delivery of the Compulsory Sale Notice(s) (whether as a result of their holdings of Company Instruments or by virtue of the exercise of any right or option or otherwise, and whether or not such B Shares were in issue at the date of the Compulsory Sale Notice) (the "Subsequent Instruments"), the proposed Compulsory Purchaser(s) shall be entitled to serve an additional notice (a "Further Compulsory Sale Notice") on each B Shareholder which is a holder of such B Shares requiring them to transfer all their Subsequent Instruments held by it (free from all Encumbrances and together with all rights then attaching thereto) to one or more persons identified in the Further Compulsory Sale Notice at the same consideration and/or the same terms indicated in Article 14(a) on the date specified in the Further Compulsory Sale Notice(s) (the "Further Compulsory Sale Completion Date"). The provisions of Articles 14(b) and (c) shall apply to the Subsequent Instruments, with the following amendments:

(i) references to the "Compulsory Sale Notice(s)" shall be deemed to be to the "Further Compulsory Sale Notice(s)";

(ii) references to the "Compulsory Sale Securities" shall be deemed to be to the "Subsequent Instruments"; and
 (iii) references to the "Compulsory Sale Completion Date" shall be deemed to be to the "Further Compulsory Sale Completion Date".

(f) For the purpose of this Article 14 references to a proposed transferee shall be read as references to one or more proposed transferees or members of a purchasing group if appropriate.

(g) Completion of any transfer of Compulsory Sale Securities transferred pursuant to this Article 14 shall be on terms such that (i) the Compulsory Sale Securities are transferred free from all Encumbrances and together with all rights of any nature attaching to them; and (ii) the Compulsory Seller(s) shall do all such other things and execute all other documents as the Compulsory Purchaser(s) may reasonably request to give effect to the transfer of the Compulsory Sale Securities including voting any rights it holds in the issued capital of the Company in favour of the transfer of the Compulsory Sale Securities in accordance with this Article 14. The Compulsory Purchaser shall not be obliged to complete the transfer of any of the Compulsory Sale Securities unless the transfer of all the Compulsory Sale Securities is completed simultaneously.

Art. 15. In the event of a sale of Non-Priority Instruments as a result of which the Permira Entities together cease to have a Controlling Red Interest and a Controlling Black Interest and in the event of any subsequent sales of Non-Priority Instruments by Permira Entities (each a "Drag-Disposal") the following shall apply:

15.1 Holdco shall have the right to require PartnerCo, by way of a written notice (the "Drag-Disposal Notice") to be received by PartnerCo at any time prior to signing of a sale and purchase or similar agreement regarding the Drag-Disposal to sell and transfer D1 Shares and any other Company Instruments then held by PartnerCo to the prospective purchaser (s) in the Drag-Disposal, in a proportion up to the Drag Percentage, provided that Holdco shall only be entitled to request such sale and transfer of the D2 Share in case of a Full Company Exit.

15.2 In the event of a Drag-Disposal, Holdco is, alternatively to Article 15.1, entitled to request that PartnerCo sells and transfers D1 Shares and any other Company Instruments then held by PartnerCo in a proportion up to the Drag Percentage and in case of a Full Company Exit the D2 Share, to Holdco or any other entity designated by Holdco.

15.3 The sale and transfer of the Company Instruments by PartnerCo pursuant to this Article 15 shall be substantially on the same economic terms and conditions, as the sale and transfer of the Non-Priority Instruments by the respective Permira Entity, provided that the consideration for the sale and transfer of the dragged D1 Shares and, if applicable, other Company Instruments (except for the D2 Share) prior to a Full Company Exit shall be equal to an amount which is the D1 Interest of the Total Drag Value multiplied with the number of D1 Shares dragged by PartnerCo divided by the number of D1 Shares then existing (the "D1 Drag Consideration"). In the event of a Full Company Exit the consideration for PartnerCo's sale and transfer of the dragged D2 Share, the D1 Shares and, if applicable, any other Company Instruments together shall be the amount which would result from the analogous application of the distribution scheme for the event of a Full Exit set out in Article 6 (a) (iv) (aa) to (dd) on the Total Drag Value (the "D2 Drag Consideration").

Art. 16. The Tag Along Rights in these Articles are as follows:

16.1 (a) For the purposes of this Article 16.1:

(i) "Full Tag Trigger Event" means any proposed transfer of Company Instruments by an A Shareholder to a third party (which third party is not an A Shareholder or an A Shareholder Affiliate) where, following completion of such transfer, the A Shareholders together would cease to own, directly or indirectly, a Controlling Red Interest.

(ii) "Pro Rata Tag Trigger Event" means any proposed transfer of Company Instruments by an A Shareholder to a third party (which third party is not an A Shareholder or an A Shareholder Affiliate) where, following completion of such transfer, the A Shareholders together will continue to own, directly or indirectly, a Controlling Red Interest.

(iii) "Tag Sale Securities" means A Shares proposed to be transferred pursuant to a transfer which is a Full Tag Trigger Event or a Pro Rata Tag Trigger Event.

(iv) For the purposes of this Article 16, the expression "proposed transfer" shall not include any transfer in respect of which a Compulsory Sale Notice has been served in accordance with Article 14 and a Permitted Transfer of A Shares.

16.1 (b) A proposed transfer of Tag Sale Securities pursuant to a transfer which is a Pro Rata Tag Trigger Event may not be completed unless (a) the proposed transferor(s) makes or the proposed transferee makes a binding offer (subject to paragraph (f) of this Article 16.1) to each B Shareholder to buy the Proportionate Interest of B Shares held by it, if any, on the date of delivery of the Tag Notice (defined below) (a "Tag Offer") and (b) the Tag Offer is or has become wholly unconditional.

16.1 (c) A proposed transfer of Tag Sale Securities pursuant to a transfer which is a Full Tag Trigger Event may not be completed unless (i) the proposed transferor(s) makes or the proposed transferee makes a binding offer (subject to paragraph (f) of this Article 16.1) to each B Shareholder (also a "Tag Offer") to buy all of the B Shares held by it, if any, and (ii) the Tag Offer is or has become wholly unconditional.

16.1 (d) If, in relation to either a Full Tag Trigger Event or a Pro Rata Tag Trigger Event, the proposed transferor or the proposed transferee do/does not make a legally binding valid Tag Offer(s) to the B Shareholders, the A Shareholders may reduce the number of Tag Sale Securities it proposes to transfer to the extent necessary to allow the B Shareholders who wish to do so to transfer sufficient B Shares to the proposed transferee on terms as if (an) appropriate Tag Offer

(s) had been made. If such arrangements are not put in place the relevant Tag Sale Securities shall not be transferred by the A Shareholders.

16.1 (e) The terms of a Tag Offer (which shall be made by written notice) shall be that:

(i) it is conditional on any condition specified in such written notice;

(ii) it shall be open for acceptance for not less than 12 Business Days after the date on which notice from the Company or the A Shareholder Representative pursuant to paragraph (g) of this Article 16.1 is delivered to the B Shareholders, and shall be deemed to have been rejected if not accepted in accordance with the terms of the offer and within the period during which it is open for acceptance; and

(iii) the consideration for each B Share shall be the same consideration offered for each Tag Sale Security after taking into account, by way of a pro rata reduction in such consideration, (if such consideration has not already been expressed as net of such costs) any costs in relation to the proposed transfer to be borne by the Tagging Securityholder (as defined below) in accordance with paragraph (i)(v) of this Article 16.1.

16.1 (f) The Company or the A Shareholder Representative shall notify the holders of B Shares of the terms of any offer extended to them under paragraph (b) or (c) of this Article 16.1 following which any B Shareholder who wishes to transfer B Shares to the proposed transferee pursuant to the terms of the offer (a "Tagging Securityholder") shall serve notice on the Company (the "Tag Notice") at any time before the Tag Offer ceases to be open for acceptance (the "Tag Offer Closing Date"), stating the number of shares it wishes to transfer (the "Tag Securities").

16.1 (g) The Tag Notice shall make the Company the agent of the Tagging Securityholder(s) for the sale of the Tag Securities on the terms of the proposed transferee's offer, together with all rights attached and free from Encumbrances.

16.1 (h) Within 2 Business Days after the Tag Offer Closing Date or the date a Tag Notice (or written notice that no Tag Notice will be delivered) is received from each of the B Shareholders, whichever is earlier:

(i) the Company shall notify the proposed transferee of the names and addresses of the Tagging Securityholders who have accepted the offer made by the proposed transferee;

(ii) the Company shall notify each Tagging Securityholder of the number and type of Tag Securities which he is to transfer and the identity of the transferee; and

(iii) the Company's notices shall state the time and place on which the sale and purchase of the Tag Securities is to be completed ("Tag Sale Completion Date") and shall attach forms of the documents of transfer in respect of the Tag Securities which are to be delivered, duly executed, together with the relevant instruments, certificate or other document of title relating to the Tag Securities, by the Tagging Securityholder at completion of the sale and purchase of the Tag Securities.

16.1 (i) The Tag Securities shall be sold and purchased in accordance with the following provisions:

(i) on the Tag Sale Completion Date, each Tagging Securityholder shall deliver duly executed documents of transfer in a form reasonably acceptable to the relevant transferee in respect of the Tag Securities it is to transfer, together with the relevant instrument, certificate or other documents of title (or an indemnity in respect thereof in a form satisfactory to the Board) to the Company. The proposed transferee shall put the Company, on behalf of the proposed transferees (s) in cleared funds for the amount required to pay, or shall provide the relevant non-cash consideration in order to satisfy, the relevant consideration due to the Tagging Securityholders in accordance with paragraph (e) (the "Tag Sale Consideration") on the Business Day immediately preceding the Tag Sale Completion Date.

(ii) Subject always to receipt thereof, on the Tag Sale Completion Date the Company, acting on behalf of the transferee (s), shall pay or transfer to each Tagging Securityholder, the Tag Sale Consideration due to it. Payment or transfer of the Tag Sale Consideration to the Tagging Securityholder(s) shall be made in such manner as is agreed between the Company and the Tagging Securityholder(s) and in the absence of such agreement, by cheque or dispatch of relevant documents to the postal address notified to the Company by each Tagging Securityholder for such purpose and, in default of such notification, to the Tagging Shareholder's last known address as notified to the Company. The Company's receipt for the Tag Sale Consideration due shall be a good discharge of the obligations of relevant transferee(s), who shall not be bound to see its application. Pending compliance by the Tagging Securityholder(s) with the obligations in this paragraph (j), the Company shall hold any funds received from the proposed transferee in respect of the B Shares to be transferred pursuant to this Article 16.1 on behalf of the defaulting Tagging Securityholder(s), without any obligation to pay interest thereon to any such defaulting Tagging Securityholder;

(iii) if any Tagging Securityholder does not transfer its B Shares registered in its name in accordance with this Article 16.1 the Board may (and shall, if so requested by A Shareholders Representative) authorise any director or manager of the Company to execute, complete and deliver as agent for and on behalf of that Tagging Securityholder a transfer of those Tag Securities in favour of the proposed transferee, against receipt by the Company of the Tag Sale Consideration due for the relevant Tag Securities provided that the payment of the Tag Sale Consideration shall be made on the same date of transfer of the Tag Securities. The Company's receipt of the Tag Sale Consideration shall be a good discharge to the relevant transferee, who shall not be bound to see to its application. Subject to any required stamping, the Board of the Company shall acknowledge, and, if necessary shall authorise registration of, the transfer(s), after which the validity of such transfer(s) shall not be questioned by any person.

(iv) Each defaulting Tagging Securityholder shall surrender his relevant instrument, certificate, or other document of title (or, where appropriate, provide an indemnity in respect thereof in a form satisfactory to the Board of the Company) relating to the Tag Securities transferred on his behalf, to the Company. On (but not before) such surrender or provision, the defaulting Tagging Securityholder(s) shall be entitled to the consideration for the Tag Securities transferred on his behalf, without interest;

(v) the terms and conditions applicable to such sale and purchase shall be the same (including as to consideration) as to those applicable to the Full Tag Trigger Event or Pro-Rata Tag Trigger Event, as applicable, including but not limited to the following:

(A) each Tagging Securityholder shall give the same or substantially similar warranties and indemnities to those given to the proposed transferee by the A Shareholders on the basis that each person giving such warranties and indemnities will be liable in respect of such warranties and indemnities pro rata to the proportion of the sale proceeds they receive; and

(B) each Tagging Securityholder and proposed transferor shall bear a proportion of the aggregate reasonable costs and expenses incurred by the A Shareholders and/or any of the A Shareholder Affiliates and the B Shareholders and/or any B Shareholder Affiliates in organising and completing the relevant tag trigger event and relevant transfers (excluding any Company Transaction Costs), reflecting the proportion of the total sale proceeds which are received by each Tagging Securityholder and proposed transferor, respectively. And each Tagging Securityholder hereby authorises the deduction of the relevant amount from the consideration to be paid to it under paragraph (e) which will result in each Tagging Securityholder bearing its proportion of the costs and expenses referred to in this sub-paragraph (B). If any payment to a Tagging Securityholder by a proposed transferor is necessary in order that such Tagging Securityholder and each proposed transferor bears its proportion of the costs and expenses referred to in this sub-paragraph (B), such payments shall be made by the relevant proposed transferor(s) to the relevant Tagging Securityholder simultaneously with the payment of consideration under paragraph (e). For the purposes of this sub-paragraph (B) "Company Transaction Costs" shall mean all costs and expenses incurred by the Company in organizing and effecting the Drag Trigger Event and relevant transfers and any fees payable under any written agreement entered into by the Company on or around the date of adoption of these Articles for the payment of fees to the A Shareholders and/or any A Shareholder Affiliates by the Company. A schedule of the costs to be shared by the Tagging Securityholders and the proposing transferor(s) in accordance with this sub-paragraph (B) shall be prepared and discussed in due time prior to the Tag Sale Completion Date;

16.1 (j) The Shareholders acknowledge and agree that the authority conferred under paragraph (i)(iii) is necessary as security for the performance by the Tagging Securityholder(s) of their obligations under this Article 16.1.

16.1 (k) For the purpose of this Article 16.1 references to a proposed transferee shall be read as references to one or more proposed transferees or members of a purchasing group, if appropriate.

16.1 (l) Completion of any transfer of B Shares transferred pursuant to this Article 16.1 shall be on terms such that:

(i) the B Shares are transferred free from all Encumbrances and together with all rights of any nature attaching thereto;

(ii) each Tagging Security holder shall do all such things and execute all other documents as the transferee may reasonably request to give effect to the transfer of the B Shares, including voting any shares it holds in the issued capital of the Company in favour of any transfer of Tag Sale Securities and B Shares to be made in accordance with this Article 16.1; and

(iii) the transferee of B Shares following a Pro Rata Tag Trigger Event shall enter into a Deed of Adherence.

16.2 In the event of a sale of Non-Priority Instruments which is not a Permitted Restructuring as a result of which the Permira Entities together cease to have a Controlling Red Interest and a Controlling Black Interest and in the event of any subsequent sales of Non-Priority Instruments by Permira Entities (each a "Tag-Disposal") and provided that no Priority Instruments are still outstanding the following shall apply:

16.2 (a) PartnerCo shall have the right to require Holdco, by way of a written notice to be received by Holdco no later than 4 (four) Business Days following receipt by PartnerCo of the Tag-Disposal Notice (as defined below), to require the prospective purchaser(s) in the Tag-Disposal to offer to PartnerCo to purchase and acquire D1 Shares from PartnerCo in a proportion up to the Tag Percentage.

16.2 (b) The sale and transfer of the D1 Shares shall be substantially on the same economic terms and conditions, as the sale and transfer of the Non-Priority Instruments by the respective Permira Entity, provided that the consideration for the sale and transfer of the tagged D1 Shares shall be equal to an amount which is the D1 Interest of the Total Tag Value multiplied with the number of D1 Shares tagged by PartnerCo divided by the number of D1 Shares then existing (the "Tag Consideration").

16.2 (c) Holdco shall provide a written notice of the intended Tag-Disposal (a "Tag-Disposal Notice") to PartnerCo no later than 10 (ten) Business Days prior to the proposed signing of a sale and purchase or similar agreement regarding the Tag-Disposal. The Tag-Disposal Notice shall be accompanied by the then current draft of the sale and purchase agreement (if any) and an indication of the purchase price.

A Tag-Disposal Notice shall not be required if a Drag-Disposal Notice has been or will be provided in respect of the same transfer of Company Instruments.

Art. 17. Notwithstanding any other provision in these Articles or the Shareholders' Agreement, if any B Shareholder wishes to transfer any interest in any of its Shares to any other Person in circumstances where that transfer would result in the number of A Shareholders being equal to or less than half of the total number of Shareholders in the Company, that B Shareholder shall serve written notice on the A Shareholder Representative no less than 1 months prior to it entering into any legally binding obligation (or any other arrangement which would lead to a legally binding obligation) to transfer those Shares.

Art. 18. The D Shareholder shall not sell, transfer, assign, charge, lien, pledge, option, grant rights of first refusal, pre-emption rights, third party rights or interests (including sub-participations and silent partnerships), security interests of any kind or otherwise dispose of or encumber the D Shares or enter into another type of agreement or arrangement having similar effect without the prior written consent of Holdco and the B Shareholders, subject to any additional requirement of the Luxembourg Company Law.

C. Management

Art. 19. The Company shall be managed by a board (the "Board") of managers (the "Managers"), who need not be Shareholders.

Art. 20. The total number of Managers shall be determined by a majority of the A Shareholders (the "Managers' Number"). The total number of persons to be nominated for appointment as Managers shall be determined by a majority of the A Shareholders (the "Applicants' Number").

A Shareholders are entitled from time to time to nominate for appointment a majority of the Applicants' Number, out of which the general meeting of shareholders of the Company shall appoint, a majority of the Managers' Number, as "A Shareholder Managers".

B Shareholders are entitled from time to time to nominate for appointment less than a majority of the Applicants' Number, out of which the general meeting of shareholders of the Company shall appoint, at least two B Shareholder Managers and in any case less than a majority of the Managers' Number, as "B Shareholder Managers".

Art. 21. The A Shareholders and the B Shareholders shall have the right to propose the removal and replacement of any Manager nominated by the A Shareholders or the B Shareholders, respectively, in accordance with Article 20. The proposal to appoint or remove a Manager shall take place by written notice to the Company and shall take effect when the notice is delivered to the Company, unless the notice indicates otherwise. In accordance with applicable law, the appointment and removal of any members of the Board shall be decided by resolution of the shareholders of the Company. The A Shareholders shall reimburse and/or indemnify and hold harmless, the Company from and against, and pay on demand to the Company, an amount equal to any and all losses, damages, costs (including reasonable legal costs) and expenses (including taxation), in each case of any nature whatsoever, suffered or incurred by the Company arising in connection with any removal and/or replacement of any member of the Board of Managers of the Company that the A Shareholders have nominated. Each of the B Shareholders agrees to reimburse and/or indemnify and hold harmless, severally and not jointly, the Company from and against, and to pay on demand to the Company, an amount equal to any and all losses, damages, costs (including reasonable legal costs) and expenses (including taxation), in each case of any nature whatsoever, suffered or incurred by the Company arising in connection with any removal and/or replacement of any member of the Board of Managers of the Company that such B Shareholder has nominated.

Art. 22. The Shareholders shall exercise the voting rights attaching to any Shares it holds in the issued capital of the Company to ensure that persons nominated for appointment in accordance with Articles 20 and 21 shall be appointed as Managers, that the Board is constituted in the manner set out in these Articles and that the matters identified in Article 24 are decided upon in accordance with Article 24.

Art. 23. The Board shall meet, as called by two Managers, at the place indicated in the notice of meeting but in any case shall meet at least once every 3 months.

Decisions of meetings of the Board shall be taken by majority vote of the Managers present at the relevant meeting, which majority vote must include the affirmative vote of at least one A Shareholder Director. Each Manager shall have one vote and any Manager who is absent may appoint another Manager as his representative to attend and vote in his place at the meeting.

The quorum for transacting business at any meeting of the Board shall be at least a majority of the Managers (including representatives) when the relevant business is transacted.

At least 5 Business Days written notice of any meeting of the Board shall be given to each member of the Board unless all members of the Board agree on a shorter notice period, other than in relation to a meeting to consider only urgent matters which can be convened on 24 hours notice.

Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing or by fax or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another manager as his proxy.

In the event that any Manager may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a manager, officer or employee in the other contracting party), such Manager shall make

known to the Board such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such Manager's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of Shareholders.

Any Manager may participate in any meeting of the Board by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Board may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, e-mail or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 24. The Board is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the resolution of the Shareholders fall within the competence of the Board.

To the extent permitted by applicable laws, the Board shall be responsible for the overall direction, supervision and management of the Group, Red and Black, and the Board shall not delegate any decision in relation to any of the following matters in respect of any member of the Group, Red or Black, which matters shall be decided upon only by the Board:

- (aa) approval and adoption of the Budget and the Business Plan;
- (bb) acquisition and/or disposal of any business or part of a business, or any shares in any company or any asset (including any trademark) having a value (which shall include the amount of any indebtedness assumed in relation to the relevant business, shares or asset) in excess of EUR 50,000,000 subject to the prior approval of the Shareholders to the extent that the shareholders meeting of the Company is required by law with respect to the relevant decision;
- (cc) approval of any extraordinary transactions (including but not limited to the merger of the Company or any of its subsidiaries, Red or Black with any other company or entity or any demerger and any issue or allotment of equity share capital), subject to the prior approval of the Shareholders to the extent that the shareholders meeting of the Company is required by law with respect to the relevant decision;
- (dd) approval of any borrowing or incurring any other indebtedness or granting of any guarantee of any obligations of a third party, in each case in an amount in excess of EUR 150,000,000.- (when aggregated with all other borrowings, indebtedness or guarantees, as the case may be, relating to the same subject matter); and
- (ee) any decision as to the exercise of voting rights by any member of the Group at any shareholder meeting of Red or by Red at any shareholder meeting of Black.

Art. 25. The Company will be bound by the sole signature of any A Shareholder Manager but shall not be bound by the signature of any one or more B Shareholder Manager(s).

Art. 26. To the extent permissible under Luxembourg Law and provided that, to the extent applicable, discharge has been granted by the general meeting of shareholders for any liability resulting from the performance of their duties, the Managers, auditor, secretary and other officers, servants or agents for the time being of the Company shall be indemnified out of the assets of the Company from and against all actions, costs, charges, losses, damages and expenses, which they or any of them shall or may incur or sustain by reason of any contract entered into or any act done, concurred in, or omitted, on or about the execution of their duty or supposed duty or in relation thereto except such (if any) as they shall incur or sustain by or through their own willful act, neglect or default respectively and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Luxembourg company law, and none of them shall be answerable for the act, receipts, neglects or defaults of the other or others of them, or for joining in any receipt for the sake of conformity, or for any bankers or other persons with whom any moneys or effects belonging to the Company shall or may be lodged or deposited for safe custody, or for any bankers, brokers, or other persons into whose hands any money or assets of the Company may come, or for any defect of title of the Company to any property purchased, or for the insufficiency or deficiency or defect of title of the Company, to any security upon which any moneys of the Company shall be invested, or for any loss or damage occasioned by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall happen in the execution of their respective offices or in relation thereto, except the same shall happen by or through their own willful neglect or default respectively.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 27. A sole Shareholder may exercise the powers devolved to the meeting of Shareholders by the dispositions of section XII of the Luxembourg Company Law.

As a consequence thereof all decisions, which exceed the powers of the Managers are taken by the sole Shareholder.

For as long as there is more than one Shareholder, the decisions which exceed the powers of the Managers shall be taken by the shareholders' meeting.

Each Shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of Shares, which he owns. Each Shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents Shares.

Subject to the provisions of the Luxembourg Company Law on quorum and majorities in a Luxembourg private limited liability company, the necessary quorum for any meeting of Shareholders shall be two persons, including at least one A

Shareholder (or the A Shareholder Representative, representing one or more of the A Shareholders) who in any case hold at least 50% of the share capital of the Company, present in person or by proxy or by duly authorised representative (if a corporation) and no resolution shall be passed at any meeting of Shareholders if at least one A Shareholder does not vote in favour of the resolution.

Any issuance of shares as a result of the conversion of convertible bonds or other similar financial instruments shall mean the convening of a prior general meeting of Shareholders in accordance with the provisions of this Article. Each convertible bond or other similar financial instrument shall be considered for the purpose of the conversion as a subscription for shares to be issued upon conversion.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 28. The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.

Art. 29. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five per cent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amount to one tenth of the issued capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to the Sole Shareholder or distributed among the Shareholders further to Article 6. However, the Sole Shareholder or, as the case may be, the meeting of Shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 30. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be Shareholders, and which are appointed by the general meeting of Shareholders, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed amongst the Shareholders in accordance with Article 6.

Art. 31. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law and the Shareholders' Agreements. Where any matter contained in these Articles conflicts with the provisions of the Shareholders' Agreements, the Shareholders' Agreements shall prevail inter partes to the extent permitted by the Luxembourg laws.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

A. Définitions - Objet - Durée - Nom - Siège social

Art. 1^{er}. Aux fins de ces statuts (les "Statuts"), les termes suivants auront les significations suivantes:

"Acte d'adhésion" signifie un acte à être exécuté et délivré en faveur de toutes les parties à tout Pacte d'Associés 1 par une Personne (en la capacité appropriée telle qu'elle pourra être déterminée dans cet Acte d'Adhésion) qui devient détenteur de tout Titre de la Société tel qu'il est prévu par le Pacte d'Associés 1;

"Affilié d'un Associé A" signifie toute personne désignée comme telle aux fins de ces Statuts par le Représentant des Associés A, à tout moment;

"Affilié d'un Associé B" signifie toute personne désignée comme telle aux fins de ces Statuts conjointement et par écrit par le Représentant des Associés B et le Représentant des Associées A, à tout moment;

"Associé" a la signification indiquée à l'Article 6;

"Associé D" désigne le détenteur de Parts Sociales D dans le capital social de la Société;

"Black" signifie Hugo Boss AG;

"Budget" signifie le plan détaillé d'actions d'affaires et les projections dérivées (soit le compte de profits et pertes, le bilan, état de l'évolution financière) pour chaque année sociale du Groupe, de Red & Black et de leurs filiales, à la fois au niveau consolidé et au niveau statutaire, qui devront être approuvés par le Conseil de Gérance de la Société;

"Cession Autorisée" signifie une quelconque cession de Parts Sociales A ou de Parts Sociales B, suivant le cas, qui est appelée une cession autorisée aux fins de ces Statuts par le Représentant des Associés A à tout moment;

"Cession pré-IPO" (avant l'Introduction en Bourse) signifie une cession de Titres de la Société à une quelconque nouvelle société holding de la Société aux fins d'une IPO (en vertu d'une offre ou d'un autre arrangement avec la nouvelle société holding visant à acquérir le capital de la Société en échange d'actions et/ou de titre dans le capital de la nouvelle société holding ou conformément à d'autres arrangements en conséquence de quoi (a) la Société deviendrait une filiale

détenue intégralement de la nouvelle société holding et (b) chacun des détenteurs de Titres de la Société deviendrait des intérêts dans la société holding qui seront substantiellement similaires aux Titres émis par la Société détenu par eux immédiatement après le cession);

"Conseil de Gérance" signifie le conseil des Gérants de la Société à tout moment;

"Contrôle" signifie concernant à une Personne: (i) possession directe ou indirecte de plus de 50% des votes attachés à toutes les Parts Sociales/titres de cette Personne, qui peut être exercée lors de réunions de l'assemblée générale des associés; et/ou (ii) le droit de nommer ou provoquer la nomination de plus de 50% du Conseil de Gérance, conseil d'administration et corps de surveillance similaire de cette Personne, et Contrôlé devrait être interprété conformément;

"CPECs" désigne les convertible preferred equity certificates;

"filiale" et "filiales" signifient toute société Contrôlée par une autre société;

"filiale détenue intégralement" et "filiales détenues intégralement" signifient toute société par rapport à laquelle une autre société est la société mère.

"Fonds Permira" désigne Permira IV LP1 Guernesey, Permira IV LP2 Guernesey, Investments Limited Guernesey, P4 Co-Investment LP Guernesey, et P4 Sub LP1 Guernesey, dont les sièges sociaux se situent à St Peter Port, Guernesey (individuellement un "Fonds Permira" et ensemble les "Fonds Permira");

"Gérant" signifie un gérant qui est membre du Conseil de Gérance à tout moment;

"Gérants des Associés A" a la signification indiquée à l'Article 20;

"Gérants des Associés B" a la signification indiquée à l'Article 19;

"Groupe" signifie la Société et toute filiale de la Société à tout moment;

"Groupe Valentino" signifie Red et ses filiales, y compris Black (individuellement une "Entité du Groupe Valentino" et ensemble le "Groupe Valentino");

"Intérêt D1" signifie le pourcentage égal au (i) prix total pour les Parts Sociales D divisé par (ii) le prix payé pour tous les Titres Non-Prioritaires, le tout multiplié par (iii) 100;

"Intérêt D2" signifie le pourcentage égal à (i) l'Intérêt D1 (ii) multiplié par le nombre des Parts Sociales D1 détenues par un porteur de Part Sociale D2 (iii) divisé par le nombre des Parts Sociales D1 alors existantes;

"Entité Permira" désigne Holdco, Holdco 2, les Fonds Permira et toute Société Affiliée de Holdco, Holdco 2 et/ou des Fonds Permira (ensemble les "Entités Permira");

"Evènement Déclencheur d'un Ratchet Précoce" a la définition qui lui est donnée à l'Article 6 (a) (iii) (cc);

"Evènement Déclencheur d'un Ratchet" a la définition qui lui est donnée à l'Article 6 (a) (iv) (bb);

"Evènement de Sortie Conjointe" signifie la survenance d'une Sortie Conjointe;

"Evènement de Sortie Forcée" signifie la survenance d'une Sortie Forcée;

"Intérêt Black Contrôlé" signifie (i) propriété directe ou indirecte des parts sociales et/ou titres émis par Red qui, ensemble, confèrent le droit d'exercer plus de 50% du total des votes attachés à ces parts sociales et/ou titres émises par Black à tout moment, qui peuvent être exercés lors de réunions de l'assemblée générale des associés; et/ou le droit de nommer ou de provoquer la nomination de plus de 50% du conseil de gérance de Black;

"Intérêt Red Contrôlé" signifie (i) propriété directe ou indirecte des parts sociales et/ou titres émis par Red qui, ensemble, confèrent le droit d'exercer plus de 50% du total des votes attachés à ces parts sociales et/ou titres émises par Red à tout moment, qui peuvent être exercés lors de réunions de l'assemblée générale des associés; et/ou le droit de nommer ou de provoquer la nomination de plus de 50% du conseil de gérance de Red;

"Intérêt Proportionnel des Associés A" signifie la proportion du montant total qui serait payable aux Associés A en cas de liquidation ou dissolution de la Société et aux Sociétés Affiliées A en échange des Titres de la Société qu'ils détiennent par rapport au montant total payable en cas de liquidation ou de dissolution de la Société aux détenteurs de tous les Titres de la Société au moment approprié tel que déterminé à tout moment par le Conseil de Gérance agissant de façon raisonnable;

"Intérêt Proportionnel des Associés B" signifie la proportion du montant total qui serait payable aux Associés B en cas de liquidation ou dissolution de la Société en rapport avec les Titres de la Société qu'ils détiennent par rapport au montant total payable en cas de liquidation ou de dissolution de la Société aux détenteurs de tous les Titres de la Société au moment approprié tel que déterminé à tout moment par le Conseil de Gérance agissant de façon raisonnable;

"Intérêt Proportionnel" signifie concernant les Associés A, les Associés B ou l'Associé D, ce pourcentage égal (i) au montant total qui serait payable lors d'une liquidation ou d'une dissolution de chacune de la Société aux Associés A, aux Associés B ou à l'Associé D (le cas échéant) relativement aux Titres de la Société appropriés qu'elle détient divisé par (ii) le montant total payable lors d'une liquidation ou d'une dissolution de la Société aux détenteurs des Titres de la Société appropriés au moment approprié multiplié par (iii) 100 conformément aux dispositions du Pacte d'Associés 1 et du Pacte d'Associés 2 (selon le cas);

"Investissement Total" signifie un montant égal à la contribution totale des détenteurs de Titres de Société versée dans la Société pour la souscription des Titres de la Société de temps à autre;

"IPO" (Introduction en Bourse) signifie l'admission d'action à la cote d'une bourse des valeurs en liaison avec une introduction en bourse portant sur une partie des actions ou toutes les actions de la Société, de Red, Black ou de toute

Société Acheteuse détenant directement ou indirectement des Intérêts de Contrôle dans Red (ou toute société en laquelle une telle société est convertie afin de permettre une telle admission à la cote conformément aux lois en vigueur ou toute nouvelle société mère d'une telle société établie dans le but d'effectuer cette Introduction en bourse), qui est approuvée par le Conseil de Gérance de la Société comme constituant une IPO;

"IRR" désigne en lien avec l'Investissement Total des Entités Permira dans la Société le taux capitalisé qui produit une valeur agrégée nette égale à zéro à la date initiale de l'investissement lorsqu'elle est confrontée à une série de mouvements de trésorerie, tel qu'il est prévu dans le Pacte d'Associés 2;

"Jour Ouvrable" signifie un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) pendant lequel les banques sont ouvertes pour traiter des affaires ordinaires à Londres, Luxembourg, Milan et Francfort am Main;

"Holdco" signifie Red & Black Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, détenant des Parts Sociales A dans le capital social de la Société;

"Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés" signifie la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales datée du 10 août 1915, telle qu'elle a été amendée depuis;

"Montant de Sur-performance" signifie un montant de Produits auquel l'Objectif de Sur-performance est atteint;

"Montant Proportionnel" signifie vis-à-vis d'un Evènement de Sortie Forcée ou d'un Evènement de Sortie Conjointe, le montant égal au (i) montant total qui serait payable au moment d'une liquidation ou d'une dissolution de la Société correspondant aux Titres Non Prioritaires que les Entités Permira vendent ou transfèrent au moment de la Sortie Forcée ou Sortie Conjointe, divisé par (ii) le montant total payable à la liquidation ou la dissolution de la Société aux détenteurs des Titres Non Prioritaires à ce moment multiplié par (iii) 100, selon les dispositions du Pacte d'Associés 2;

"Objectif de Sur-performance" signifie que les Entités Permira prises dans leur ensemble ont atteint sur leur Investissement Total dans la Société à la fois (i) un IRR de 12% et (ii) un investissement multiplié par au moins 1,4 fois;

"PECs" désigne les preferred equity certificates;

"Personne" ou "personne" signifie une personne physique, une association déclarée, une société anonyme, une société à responsabilité limitée, un business trust, une société par actions, une fiduciaire, une association informelle, une co-entreprise ou une quelconque autre entité ou organisation;

"Pacte d'Associés 1" signifie toute convention conclue entre les Associés (à l'exclusion de l'Associé D) (ou certains d'entre eux) et la Société, telle qu'elle peut être conclue et amendée à tout moment;

"Pacte d'Associés 2" signifie toute convention conclue entre les Associés (dont l'Associé D) (ou certains d'entre eux) et la Société, telle qu'elle peut être conclue et amendée à tout moment;

"Pacte d'Associés" signifie le Pacte d'Associés 1 et le Pacte d'Associés 2;

"Pacte d'Investisseurs" signifie toute convention conclue entre autres, entre les Associés A et la Société et certains autres investisseurs dans la Société;

"Parts Sociales A" signifie les parts sociales ordinaires de la classe A émises de temps à autre dans le capital social de la Société;

"Parts Sociales B" signifie les parts sociales ordinaires de la classe B émises de temps à autre dans le capital social de la Société;

"Parts Sociales C" signifie les parts sociales ordinaires de la classe C émises de temps à autre dans le capital social de la Société;

"Parts Sociales D" signifie les Parts Sociales D1 et la Part Sociale D2 émises de temps à autre dans le capital social de la Société;

"Parts Sociales D1" désigne les parts sociales de classe D1 telles qu'émises de temps à autre dans le capital social de la Société;

"Part Sociale D2" désigne la part sociale ordinaire de classe D2 telles qu'émises de temps à autre dans le capital social de la Société;

"Participation proportionnelle au capital des Associés A" signifie la proportion du montant consolidé (ou de la valeur, le cas échéant) que les Associés B pris collectivement auraient le droit de recevoir sur de quelconques dividendes, remboursements de fonds propres ou autres distributions pouvant être payés ou versés par la Société aux associés (que ce soit en cas de liquidation des biens ou de dissolution de la Société ou de toute autre façon) par rapport au montant total (ou de la valeur, le cas échéant) d'un tel dividende, remboursement de fonds propres ou autre distribution, conformément à la détermination du Conseil de Gérance agissant de façon raisonnable;

"PartnerCo" désigne Red & Black Management Beteiligungs GmbH & Co KG;

"Plafond" a le sens qui lui est donné à l'Article 6 (a) (iv) (cc);

"Plan d'Affaires" signifie le plan détaillé d'actions d'affaires et les projections dérivées (soit le compte de profits et pertes, le bilan, état de l'évolution financière) pour 3 à 5 ans du Groupe, de Red and Black et de leurs filiales, à la fois au niveau consolidé et au niveau statutaire, qui devront être approuvés par le Conseil de Gérance de la Société et revus annuellement;

"PPBs de Classe A" désigne les profit participation bonds de classe A;

"PPBs de Classe B" désigne les profit participation bonds de classe B;

"PPBs de Classe C" désigne les profit participation bonds de classe C;

"Prix de Sortie Conjointe" a le sens qui lui est donné à l'Article 16.2 (b);

"Prix de Sortie Forcée D1" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.3;

"Prix de Sortie Forcée D2" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.3;

"Pourcentage Retenu de Ratchet Précoce" signifie 15%, moins l'Intérêt D2;

"Pourcentage de Sortie Conjointe" signifie, en relation avec un Evènement de Sortie Conjointe, le pourcentage qui est égal au (i) montant total qui sera payable à la liquidation ou dissolution de la Société en lien avec les Titres Non Prioritaires que les Entités Permira (étant les détenteurs des Titres de la Société) vendent et transfèrent par la Sortie Conjointe correspondante, divisé par (ii) the montant total payable à la liquidation ou à la dissolution de la Société aux Entités Permira pour tous les Titres de la Société détenus par les Entités Permira à ce moment multiplié par (iii) 100;

"Pourcentage de Sortie Forcée" signifie, en relation avec un Evènement de Sortie Forcée, le pourcentage qui est égal au (i) montant total qui sera payable à la liquidation ou dissolution de la Société en lien avec les Titres Non-Prioritaires que les Entités Permira (étant les détenteurs des Titres de la Société) vendent et transfèrent par la Sortie Forcée correspondante, divisé par (ii) the montant total payable à la liquidation ou à la dissolution de la Société aux Entités Permira pour tous les Titres de la Société détenus par les Entités Permira à ce moment multiplié par (iii) 100;

"Produits" désigne tous les profits disponibles pour distribution aux détenteurs des Titres de la Société existants au moment de la distribution;

"Produit de Sur-performance" désigne tous les Produits qui découlent d'une Sortie Totale qui dépasse le montant de Sur-performance;

"Red" signifie Valentino Fashion Group S.p.A., une société constituée conformément au droit italien;

"Représentant des Associés A" signifie toute personne nommée par les détenteurs d'une majorité des Parts Sociales A, dont l'identité sera notifiée par écrit aux autres Associés et à la Société à tout moment;

"Représentant des Associés B" signifie toute personne nommée conjointement par les détenteurs d'une majorité des Parts Sociales B et par le Représentant des Associés A, dont l'identité sera notifiée par écrit aux autres Associés et à la Société à tout moment;

"Restriction" signifie une hypothèque, une charge, un nantissement, une sûreté réelle, une option, une limitation, un droit de premier refus, un droit de préemption, un droit ou intérêt d'un tiers, une autre restriction ou un intérêt participatif de quelque type que ce soit, ou un autre type d'engagement ou d'arrangement ayant un effet similaire;

"Restructuration Autorisée" signifie toute restructuration ou réorganisation, qui pourra être requise par Holdco selon les lois applicables commerciales luxembourgeoises, y compris:

(a) une recapitalisation, fusion ou consolidation, tout transfert, émission, annulation ou réduction des Parts Sociales ou de tout autre Titre de la Société et toute autre réorganisation ou restructuration de la Société et/ou d'une Société Affiliée de la Société, à condition que la Société continue à détenir, directement ou indirectement, des intérêts dans le Groupe Valentino, qui sont substantiellement équivalents à ses intérêts respectifs dans le Groupe Valentino immédiatement avant une telle réorganisation ou restructuration;

(b) une réduction des Parts Sociales D et/ou des transferts et/ou les transformations des Parts Sociales D en une autre classe de Titre de la Société (en particulier une autre classe de Parts Sociales), dans la mesure où l'Associé D recevra un prix ou une compensation dont il résulte que l'Associé D est économiquement dans une situation qui correspond matériellement à la situation antérieure à la restructuration;

(c) la transformation de la Société en une société par actions, dans la mesure où l'Associé D est économiquement dans une situation similaire à la situation antérieure à cette transformation;

(d) l'échange des Parts Sociales D détenues par l'Associé D contre des parts sociales d'une autre entité, par exemple une société filiale directe ou indirecte, un véhicule d'investissement détenant des parts sociales dans la Société ou dans une Société Affiliée de la Société, afin de faciliter une Sortie au niveau de la personne morale qui détient directement ou indirectement des parts sociales dans la Société, à condition que cet échange n'affecte pas de manière substantielle la position économique de l'Associé D;

(e) l'annulation des PECs, CPECs, PPBs de classe B et des PPBs de classe C dans le cas d'une Sortie;

"Restructuration de la Société" signifie toute restructuration consistant en une recapitalisation, une fusion, une consolidation ou autre du Groupe consistant en ce que les détenteurs de Titres de la Société détiendront des intérêts dans une autre société qui seront substantiellement similaires aux Titres de la Société émis immédiatement avant une telle restructuration (y compris toute cession de Titres de la Société à une nouvelle société holding de la Société en vertu d'une offre ou autre arrangement avec la nouvelle société holding (ou sociétés holdings) en conséquence duquel la nouvelle société holding (ou sociétés holdings) détiendrait tous les Titres de la Société (ou détiendrait toutes les parts sociales émises et titres de toute société holding intermédiaire qui, directement ou indirectement, détient tous les Titres dans la Société);

"Rendement sur le Ratchet Précoce" a la définition qui lui est donnée à l'Article 6 (a) (iv) (dd);

"Seuil de Rendement" a la définition qui lui est donnée à l'Article 6 (a) (iv) (cc);

"Société" signifie Red and Black Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois;

"Société Acheteuse" signifie toute filiale de la Société à tout moment (à l'exclusion de Red ou de Black et leurs filiales respectives) qui détient directement ou indirectement une participation dans Red à tout moment;

"Société Affiliée" signifie par rapport à une Personne, toute Personne qui détient le contrôle ou est contrôlée par cette Personne.

"société mère" signifie toute société qui détient tous les droits de vote dans une autre société et qui détient tous les titres participatifs (equity interests), soit directement, soit indirectement, par le biais d'une ou de plusieurs autres sociétés;

"Sortie" signifie:

(a) une offre publique initiale de toutes les parts sociales dans Red, Black, la Société ou une Société Affiliée de la Société (directement ou indirectement) qui détient plus de 50 % des droits de vote dans Red and Black; ou

(b) la cession des parts sociales ou toute autre transaction dont il résulte que les Entités Permira prises ensemble ne détiennent plus (directement ou indirectement) au moins 50% des droits de vote dans Red and Black; ou

(c) la vente de la partie substantielle des actifs de Red and Black; ou

(d) toute transaction ayant le même effet économique que (a) à (c);

"Sortie Forcée" a le sens qui lui est donné à l'Article 15;

"Sortie Totale" désigne toute transaction dont il résulte que les Entités Permira prises ensemble ne détiennent plus aucun Titre de la Société ou intérêts dans le Groupe Valentino y compris Black;

"Sortie Conjointe" a le sens qui lui est donné à l'Article 16.2;

"Sortie Totale de la Société" désigne la cession des Titres de la Société dont il résulte que les Entités Permira prises ensemble ne détiennent plus aucun Titre de la Société;

"Titres Non Prioritaires" signifie tout titre émis de temps à autre par la Société autre qu'un Titre Prioritaire;

"Titres Prioritaires" signifie les PECs et les PPBs de classe C;

"Titres de la Société" signifie les parts sociales ou autres titres participatifs du capital de la Société ainsi que tous les droits de souscription ou de conversion en de telles parts sociales ou autres titres participatifs de la Société et tous prêts d'associés, titres d'emprunt ou tout autre titre représentant un endettement de la Société, que ces tous prêts d'associés, titres d'emprunt ou autres titres confèrent ou non le droit de recevoir une part des bénéfices de la Société, et qu'ils aient été émis parallèlement à une émission de parts sociales ou d'autres valeurs mobilières, ou un titre conférant le droit de souscription ou de conversion pour des parts sociales, prêts d'associés, titres d'emprunt ou autres titres susvisés (ce qui comprendra, mais de façon non limitative, les parts sociales ordinaires, les certificats de parts sociales privilégiées, les certificats de titres participatifs privilégiés convertibles et les obligations donnant droit à une participation aux bénéfices);

"Titres de Société Acheteuse" signifie parts sociales ou autres titres participatifs du capital de toute Société Acheteuse ainsi que tous les droits de souscription ou de conversion en de telles parts sociales ou autres titres participatifs de toute Société Acheteuse et tous prêts d'associé, titre d'emprunt ou tout autre titre représentant un endettement de toute Société Acheteuse que ces prêts d'associé ces titres d'emprunt ou autres titres confèrent ou non le droit de recevoir une part des bénéfices de toute Société Acheteuse, et qu'ils aient été émis parallèlement à une émission de parts sociales ou autres ou un titre conférant le droit de souscription ou de conversion en de telles parts sociales, prêts d'associé, titres d'emprunt ou autres titres (ce qui comprendra, mais de façon non limitative, les parts sociales ordinaires, les certificats de parts sociales privilégiées, les certificats de titres participatifs privilégiés convertibles et les obligations donnant droit à une participation aux bénéfices). Afin d'éviter tout doute, les Titres des Sociétés Acheteuses ne comprendront pas de prêts de non-associé et autres instruments de dette fournis par des tiers à toute Société Acheteuse qui n'est pas convertible, à tout moment, en Titres de la Société Acheteuse;

"Titres Red" signifie les parts sociales ou autres titres participatifs du capital de Red ainsi que tous droits de souscription ou de conversion en de telles parts sociales ou autres titres participatifs de Red et tous prêts d'associés, titres d'emprunt ou tout autre titre représentant un endettement de Red, que ces tous prêts d'associés, titres d'emprunt ou autres titres confèrent ou non le droit de recevoir une part des bénéfices de Red, et qu'ils aient été émis parallèlement à une émission de parts sociales ou d'autres valeurs mobilières, ou un titre conférant le droit de souscription ou de conversion pour des parts sociales, prêts d'associés, titres d'emprunt ou autres titres susvisés (ce qui comprendra, mais de façon non limitative, les parts sociales ordinaires, les certificats de parts sociales privilégiées, les certificats de titres participatifs privilégiés convertibles et les obligations donnant droit à une participation aux bénéfices). Afin d'éviter tout doute, les Titres des Sociétés Acheteuses ne comprendront pas de prêts de non-associé et autres instruments de dette fournis par des tiers à toute Société Acheteuse et qui n'est pas convertible à tout moment en tout Titre de Red;

"Valeur Totale de Sortie Conjointe" signifie (i) le total des produits de vente que la ou les Entités Permira reçoivent pour la vente et le transfert de ses ou leurs Titres Non Prioritaires à la suite d'une Sortie Conjointe (ii) divisé par le Montant Proportionnel (iii) multiplié par 100; et

"Valeur Totale de Sortie Forcée" signifie (i) le total des produits de vente que la ou les Entités Permira reçoivent pour la vente et le transfert de ses ou leurs Titres Non Prioritaires à la suite d'une Sortie Forcée (ii) divisé par le Montant Proportionnel (iii) multiplié par 100.

Art. 2. Il est constitué, par les présentes, une société à responsabilité limitée sous le nom de "Red and Black Topco S.à.r.l." (la "Société") qui sera régie par la loi luxembourgeoise sur les sociétés.

Art. 3. La Société aura pour objet d'acquérir, de détenir, de gérer et d'aliéner des intérêts participatifs, sous quelque forme que ce soit, dans des entités luxembourgeoises ou étrangères; d'acquérir des titres, droits et actifs par une prise de participation, la contribution, de prise ferme ou d'option d'achat, des négociations ou de toute autre manière; et d'acquérir des brevets et des licences, de les gérer et de les développer.

La Société pourra emprunter et lever des fonds, y compris, mais sans limitation, emprunter de l'argent sous quelque forme que ce soit ou obtenir un type quelconque de facilités de crédit et lever des fonds, y compris mais non pas limité, à l'émission de titre, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, convertibles ou pas sans recours public à l'épargne, aux fins indiquées ci-dessus.

La Société pourra également effectuer les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'effectuera aucune opération qui aurait pour effet qu'elle participe à des activités qui seraient considérées comme des activités réglementées du secteur financier:

- prêter des fonds incluant, sans limitation, le produit de tout emprunt et/ou de toute émission de titres obligataires ou participatifs, à ses filiales, ses sociétés affiliées et/ou d'autres sociétés;

- accorder des garanties et des nantissements, céder, grever ou créer et accorder de toute autre façon des gages couvrant tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et activités et/ou des obligations et activités de toute autre société, et, de façon générale, pour son propre bénéfice et/ou pour celui de toute autre personne morale ou physique; et

- conclure des contrats, y compris, mais sans limitation, toutes sortes de contrats portant sur des produits dérivés de crédit, des accords de partenariat, des contrats de souscription, des contrats de marketing, des contrats de distribution, des contrats de gestion, des contrats de prestation de services de conseil, des contrats d'administration et tous autres contrats de services, contrats de vente ou autres contrats en rapport avec son objet.

La Société pourra également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières, si ces opérations sont susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs mentionnés plus haut, ainsi que des opérations liées directement ou indirectement aux activités décrites dans les présents Statuts.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le siège social de la Société est établi au Luxembourg. Il pourra être transféré à n'importe quel autre endroit dans la Ville de Luxembourg au moyen d'une résolution du Conseil de Gérance. Des succursales ou autres bureaux pourront être établis soit au Luxembourg, soit dans d'autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à EUR 1.390.997, représenté par 1.390.997 parts sociales. Le capital social de la Société à la date de l'adoption de ces Statuts est divisé en 1.240.884 parts sociales ordinaires A ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune (les "Parts Sociales A"), 149.112 parts sociales ordinaires B ayant une valeur nominale de EUR chacune (les "Parts Sociales B"), 1.000 parts sociales préférentielles D1 ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune (les "Parts Sociales D1") et une part sociale préférentielle D2 ayant une valeur nominale de EUR 1 (la "Part Sociale D2" et collectivement avec les Parts sociales A, les Parts sociales B constituent les "Parts Sociales").

Les Parts Sociales D1 et la Part Sociale D2 sont désignées ensemble comme les "Parts Sociales D".

En plus du capital social, il peut être créé un compte de prime d'émission sur lequel sera transféré toutes les primes d'émission. Le solde de ce compte est à la disposition des Associés.

Les Parts Sociales A, les Parts Sociales B, les Parts Sociales D1 et la Part Sociale D2 constitueront des classes de parts sociales distinctes, mais elles seront de rang égal à tous égards, sauf indication contraire spécifique dans ces Statuts. Les droits et obligations associés aux Parts Sociales A, aux Parts Sociales B et aux Parts Sociales D sont les suivants:

(a) les détenteurs de Parts Sociales A (les "Associés A"), les détenteurs de Parts Sociales B (les "Associés B") et les détenteurs de Parts Sociales D (les "Associés D", collectivement avec les Associés A, les Associés B les "Associés") auront le droit de recevoir toute distribution de la Société sur la base des bénéfices disponibles en vue de distribution et que la Société aura décidé de distribuer, de telle sorte que:

(i) si chaque Part Sociale A donnera au détenteur de cette Part Sociale le droit à un dividende de 1.00 Euro sur ce dividende; alors

(ii) chaque Part Sociale B donnera au détenteur de cette Part Sociale le droit à un dividende de 3.70, - Euros sur ce dividende;

(iii) chaque Part Sociale D1 donnera au détenteur de cette Part Sociale le droit à l'Intérêt D1 de tous les Produits antérieurs à une Sortie Totale divisé par le nombre de Parts Sociales D1 existantes après:

(aa) remboursement total de la dette, y compris de la dette bancaire et tout autre dette financière de la Société (y compris les prêts d'associés accordés à la Société), y compris les coûts relatifs à cette dette (y compris les intérêts) mais non compris les Titres Non Prioritaires;

(bb) remboursement total des rémunérations du management, et du coût de Sortie, si applicable (c'est à dire, tous les coûts, rémunérations, et dépenses en connection avec la Sortie);

(cc) réduction totale et remboursement de tout montant (principal et intérêts) dus ou à rembourser au titre des Titres Prioritaires;

Si et dans l'hypothèse de dettes décrites sous (aa) à (cc) ci-dessus, les Parts Sociales D1 ne donnaient pas droit à aucun Produit. Les Parts Sociales D1 détenues par le même porteur que la Part Sociale D2 ne donneront droit à aucun Produit non encore distribué au moment ou après une Sortie. Si l'Objectif de Sur-performance a déjà été atteint avant une Sortie Totale autre qu'une Sortie Totale de la Société (cet événement étant désigné comme un "Evènement Déclencheur de Ratchet Précoce"), un montant correspondant au Pourcentage Retenu de Ratchet Précoce des Produits de Sur-performance au moment des distributions respective de Produits devra être déduit à chaque distribution de Produits et devront être retenus pour distribution finale à la Sortie Totale autre qu'une Sortie Totale de la Société;

Et

(iv) chaque Part Sociale D1 donnera au détenteur de cette Part Sociale le droit à percevoir des Produits seulement en cas de Sortie Totale et aux conditions suivantes:

(aa) la Part Sociale D2 donne droit au porteur de cette Part Sociale à l'Intérêt D2 de tous les Produits (autres que les Produits de Sur-performance) après déduction des paiements et des montants de réduction dont il est fait état à l'Article 6 (a) (iii) (aa) à (cc). Si et dans la mesure où il existe des dettes en raison ou en lien avec ces dettes dont il est fait état à l'Article 6 (a) (iii) (aa) à (cc) qui ne sont pas encore réglées, la Part Sociale D2 n'aura le droit de recevoir aucun Produit;

(bb) Si l'Objectif de Sur-performance est atteint au moment d'une Sortie Totale autre qu'une Sortie Totale de la Société (cet événement est désigné comme "Evènement Déclencheur de Ratchet"), la Part Sociale D2 ne donnera pas le droit à PartnerCo de recevoir l'Intérêt D2 des Produits de Sur-performance mais seulement la proportion de Produits de Sur-performance décrite sous (cc) et (dd) ci-dessous;

(cc) dans le cas d'un Evènement Déclencheur de Ratchet, la Part Sociale D2 donne le droit à PartnerCo à une proportion telle que le total des Produits de Sur-performance dus à PartnerCo soit égal à 15% des Produits de Sur-performance devant être distribués et le reliquat des Produits de Sur-performance sont dus aux détenteurs des autres Titres de la Société (y compris les Parts Sociales D1 détenues par toute personne autre que PartnerCo) jusqu'à un montant (le "Seuil de Rendement") auquel PartnerCo atteint, par rapport à son Investissement Total dans la Société, un investissement multiplié qui est 10 fois plus élevé que l'Investissement multiplié réalisé par les Entités Permira (prises ensemble) par rapport à leur Investissement Total dans la Société ("Plafond") sur une base de pré-dilution, c'est à dire, antérieurement à la distribution des Produits de Sur-performance. Tous les Produits de Sur-performance au-dessus du Seuil de Rendement devront être distribués à PartnerCo d'une part, et à tous les autres détenteurs de Titres de la Société d'une autre part, dans une proportion telle que PartnerCo réalise un investissement multiple sur son Investissement Total dans la Société qui est exactement 10 fois plus élevé que l'investissement multiple réalisé par les Entités Permira (ensemble) par rapport à leur Investissement Total dans la Société;

(dd) dans le cas d'un Evènement Déclencheur de Ratchet Précoce, le total des produits de distribution que PartnerCo, en tant que porteur des Parts Sociales D, aurait perçu en tout (y compris tout produit de distribution reçu par PartnerCo en tant que détenteur de la Part Sociale D2 et des Parts Sociales D1) devra être déterminé comme si tous les Produits distribués à l'occasion et à la suite d'un Evènement Déclencheur de Ratchet Précoce étaient aussi distribués au moment de l'Evènement Déclencheur de Ratchet Précoce (ce montant étant désigné comme le "Rendement de Ratchet Précoce"). S'il résulte que le Rendement de Ratchet Précoce est supérieur aux Produits auxquels la Part Sociale D a le droit en vertu de l'Article 6 (a) (iv) (cc), alors la Part Sociale D2 a le droit de recevoir à partir des Produits de Sur-performance, la différence entre les Produits qui résultent de l'application de l'Article 6 (a) (iv) (cc) sur les Produits de Sur-performance et le Rendement de Ratchet Précoce; et

(ee) seul PartnerCo (et personne d'autre) pourra avoir des droits sur les Produits de Sur-performance attaché à la Part Sociale D2 tels qu'ils sont exposés à l'Article 6 (a) (iv) (cc) et (dd) ci-dessus.

Pour établir si le Seuil de Rendement et/ou le Plafond est atteint, le cumul de (i) tous produits reçus par PartnerCo en tant que détenteur de la Part Sociale D2 et des Parts Sociales D1 et (ii) toute somme payée par PartnerCo pour ces Parts Sociales D devra être pris en compte.

(b) en cas de distribution d'éléments de l'actif de la Société entre ses Associés, dans l'hypothèse de liquidation des biens ou d'autres remboursements du capital (en dehors d'un remboursement ou du rachat par la Société de ses propres parts sociales) les Associés A, les Associés B et les Associés D auront le droit de recevoir les montants suivants devant être distribués à ce titre par la Société, de telle sorte que:

(i) si chaque Part Sociale A donnera droit au détenteur de cette Part Sociale à 1.00 Euro sur cette distribution; alors

(ii) chaque Part Sociale B donnera droit au détenteur de cette Part Sociale à 3.70 Euros sur cette distribution; et

(iii) chaque Part Sociale D1 donnera droit au détenteur de cette Part Sociale aux Produits décrits sous Article 6 (a) (iii) ci-dessus;

(iv) La Part Sociale D2 donnera droit au détenteur de cette Part Sociale aux Produits décrits sous Article 6 (a) (iv) ci-dessus; et

(c) chaque Associé A, chaque Associé B et chaque Associé D qui seront présents en personne ou représentés par un mandataire auront une voix pour chaque Part Sociale A, pour chaque Part Sociale B ou chaque Part Sociale D dont ils sont détenteurs.

Chaque Part Sociale B sera convertie en une Part Sociale C et sera alors désignée comme telle en cas de survenance du ou des événement(s) suivant(s) (i) cette Part Sociale B est cédée à une personne quelconque (autrement que dans des circonstances dans lesquelles la cession de telles Parts sociales B constituerait une Cession à un Associé B ou un affilié d'un Associé B); et/ou (ii) si l'Intérêt Proportionnel cumulé des Associés B (exprimé sous forme de pourcentage) tombe en dessous de 15 pour cent de l'Intérêt Proportionnel cumulé des Associés A (exprimé en pourcentage). Le Conseil de Gérance devra prendre les mesures nécessaires pour qu'une telle conversion soit enregistrée dès que possible par un acte notarié afin de permettre des amendements ultérieurs aux présents Statuts. Les Parts Sociales C seront de rang égal aux, et auront les même droit et obligation que les Parts Sociales B à tous égards (y compris le fait que toutes les références aux Parts Sociales B dans les Articles 11 à 19 inclus seront également censées inclure les Parts Sociales C (excepté dans la mesure où ceci aura été spécifiquement exclu) excepté que les Parts Sociales C ne donneront pas droit à leur détenteur de désigner un candidat pour la nomination ou de révoquer tout Gérant de la Société et excepté que les Parts Sociales C ne donneront pas droit à leurs détenteurs aux droit spécifiés à l'Article 13.

L'assemblée générale des associés s'assurera que la conversion de Parts Sociales B en Parts Sociales C et les modifications subséquentes de l'Article 6 des Statuts seront passés aussitôt que possible devant un notaire Luxembourgeois.

Art. 7. Sauf indication contraire dans les présents Statuts, les Parts Sociales détenues par les Associés peuvent être cédées librement entre vifs et par héritage en cas de liquidation du patrimoine commun de deux conjoints.

Sauf indication contraire dans les présents Statuts, aussi longtemps qu'il y aura plus d'un Associé, les Parts Sociales peuvent être cédées librement entre les Associés. Elles ne peuvent être cédées à des personnes qui ne sont pas Associés que moyennant l'obtention de l'approbation préalable des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social lors d'une assemblée générale des Associés. Les Parts Sociales pourront être cédées à des personnes qui ne sont pas Associés pour cause de décès uniquement par l'obtention de l'approbation préalable des Associés représentant au moins les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 8. Le capital social pourra être modifié à tout moment par la décision de l'Associé unique ou, aussi longtemps qu'il y aura plus d'un Associé, par l'approbation d'une majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social et selon les dispositions de l'Article 27 paragraphe 5.

Art. 9. La Société ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Part Sociale. Les copropriétaires de Parts Sociales devront nommer un mandataire unique qui les représentera dans toutes leurs relations avec la Société.

Art. 10. Le décès, la suspension des droits civiques, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des Associés ne causera pas la dissolution de la Société.

B. Capital social - Cession de parts sociales

Art. 11. Au cas où un Associé B propose de céder de quelconques Parts Sociales B (les "Titres Cessibles après l'expiration de la Période d'Interdiction de Transactions") à un tiers (en dehors d'un autre Associé B ou un Candidat d'un Associé B (voir définition ci-dessous):

(a) l'Associé B ou les Associés B qui propose(nt) de céder les Titres cessibles après l'expiration de la Période d'interdiction de transactions devront donner au Représentant des Associés A un préavis d'au moins 10 Jours Ouvrables indiquant la cession proposée à un tel tiers ("Avis de Cession après l'expiration de la Période d'Interdiction") indiquant le prix à payer en numéraire par le tiers approprié (le "Prix de Cession à un Tiers après l'Expiration de la Période d'Interdiction") ainsi que tous les autres termes de la cession proposée;

(b) les Associés A auront le droit (pouvant être exercé au moyen de la transmission d'une notification écrite du Représentant des Associés A (un "Avis de l'Exercice du Droit d'Achat") aux Associés B appropriés dans les 10 Jours Ouvrables suivant la signification de l'Avis de Cession après l'expiration de la Période d'Interdiction) d'acheter les Titres Cessibles Après l'Expiration de la Période d'Interdiction de Transactions pour un prix en numéraire égal au Prix de Cession à un Tiers après l'Expiration de la Période d'Interdiction tel que spécifié dans l'Avis de Cession après l'expiration de la Période d'Interdiction. La réalisation de la vente des Titres Cessibles Après l'Expiration de la Période d'Interdiction de Transactions aura lieu dès que cela sera réalisable (sous réserve de l'obtention de l'ensemble des autorisations et des consentements de tiers requis par les lois appropriées) après la signification de l'Avis de l'Exercice du Droit d'Achat;

(c) si le Représentant des Associés A ne signifie pas un Avis de l'Exercice du Droit d'Achat dans les 10 Jours Ouvrables suivant la signification de l'Avis de Cession après l'Expiration de la Période d'Interdiction, les Associés B auront le droit (sous réserve des dispositions du paragraphe (d) de cet Article 11) de céder les Titres Cessibles après l'Expiration de la Période d'Interdiction de Transactions au tiers mentionné dans l'Avis de Cession après l'Expiration de la Période d'Interdiction au Prix de Cession à un Tiers après l'Expiration de la Période d'Interdiction à condition que ce prix payable pour cette cession ne soit pas inférieur au Prix de Cession à un Tiers après l'Expiration de la Période d'Interdiction spécifié dans l'Avis de Cession après l'Expiration de la Période d'Interdiction et, à condition que le tiers concerné signe un Acte d'Adhésion; et

(d) si le paragraphe (c) ci-dessus est applicable et si aucun engagement légalement obligatoire de cession des Titres Cessibles après l'Expiration de la Période d'Interdiction de Transactions n'a été pris dans les 210 jours suivant la date de signification de l'Avis de Cession après l'Expiration de la Période d'Interdiction portant sur ces Titres cessibles après l'expiration de la Période d'Interdiction de Transactions et au cas où un tel engagement légalement obligatoire serait pris durant ladite période de 210 jours, mais si la cession concernée n'est pas réalisée (pour quelque raison que ce soit) conformément à la convention légalement obligatoire appropriée, dans les 180 jours de la date de cet convention, que l'Avis de Cession après l'Expiration de la Période d'Interdiction cessera d'avoir des effets et si un quelconque Associé B souhaite ultérieurement céder de quelconques Parts Sociales B à un tiers (autre que la Cession autorisée) un autre l'Avis de Cession après l'expiration de la Période d'Interdiction devra être signifiée conformément aux dispositions du paragraphe (a) du présent Article 11.

La réalisation de toute cession de Titres Cessibles après l'expiration de la Période d'Interdiction de Transactions devra être conforme aux dispositions indiquées à l'Article 12. Toute notification devant être signifiée aux Associés A en vertu du présent Article pourra être signifiée au Représentant des Associés A et toute notification devant être signifiée par les Associés A en vertu du présent Article pourra être signée par le Représentant des Associés A au nom de tous les Associés A.

Art. 12. La réalisation de toute cession de Titres Cessibles après l'expiration de la Période d'Interdiction de Transactions devra être faite en des termes, tels que:

(a) les Parts Sociales B faisant l'objet de la cession soient cédées sans aucune Restriction et soient accompagnées de tous les droits de toute nature dont elles sont assorties;

(b) le cédant remettra tous les contrats de cession dûment signés ainsi que les documents de cession de titre de propriété sous une forme raisonnablement satisfaisante pour le cessionnaire;

(c) le cessionnaire paiera la contrepartie pour les Titres Cessibles après l'Expiration de la Période d'Interdiction de Transactions faisant l'objet de la cession en fonds immédiatement disponibles à la date stipulée pour la cession;

(d) le cessionnaire fera toutes les autres choses et signera tous les autres documents (y compris tous actes juridiques) que le cédant pourra raisonnablement demander pour officialiser la cession des Titres Cessibles après l'Expiration de la Période d'Interdiction de Transactions; et

(e) le Conseil de Gérance enregistrera la cession dans le registre des associés.

Art. 13. Au cas où:

(i) Tout Associé A propose de transférer tout Titre de la Société à un tiers ou des tiers (lequel tiers n'est pas un autre Associé A ou un Affilié d'un Associé A) de sorte que sur la réalisation de cette cession l'Associé A et/ou ses Affiliés ensemble cesseront de posséder, directement ou indirectement, un Intérêt Red Contrôlé; ou

(ii) La société ou tout Société Acheteuse propose de transférer tout Titre de Société Acheteuse ou Titre de Red dans chaque cas à un ou des tiers;

ainsi,

(a) Le représentant des Associés A notifiera la cession proposée à chaque Associé B (chacun une "Première notification d'offre") qui contiendra les détails des Titres de la Société (y compris tout Titres de la Société détenu par toute partie au Pacte d'Investisseurs pour lesquels les dispositions de droit de sortie conjointe dans le Pacte d'Investisseurs ont été exercées en relation avec la cession proposée des Titres de la Société sous le sous-paragraphe (i) ci-dessus) ou des Titres de la Société Acheteuse de la Société Acheteuse en question ou les Titres de Red, si approprié, proposés pour cession;

(b) Si (a) aucune Déclaration d'Intérêt (telle que définie plus bas) n'est reçue par le Représentant des Associés A d'au moins un Associé B dans les 10 Jours Ouvrables après la signification de la Première Notification d'Offre à chacun des Associés B ou (ii) aucune Notification d'Offre d'Engagement (telle que définie plus bas) d'au moins un Associé B n'est reçue par le Représentant des Associés A dans les 10 Jours Ouvrables après la Signification de la Déclaration d'Intérêt (telle que définie plus bas), les Associés A ou la Société, ou la ou les Sociétés Acheteuses en question, comme approprié (chacun un "Cédant Proposé") auront droit de transférer tous les Titres de Première Offre à un autre acquéreur, sous réserve des droits de sortie conjointe fixés à l'Article 15 (si applicable), et sous réserve du paragraphe (vii) de cet Article 13;

(c) si dans les 10 Jours Ouvrables après la signification de la Première notification d'offre, une déclaration d'Intérêt ("Déclaration d'Intérêt") irrévocable relative à tous les Titres de Première Offre est délivrée au Représentant des Associés A, signée par tous les Associés B; et

(i) dans les 10 Jours Ouvrables après la signification de la Déclaration d'Intérêt, il est délivré au Représentant des Associés A une offre contraignante, irrévocable et inconditionnelle au Représentant des Associés A signé par un ou tous les Associés B (soumis uniquement aux consentement et autorisation de tout tiers pour la cession des Parts Sociales A requises par la loi) d'acquérir tous les Titres de Première Offre à un prix en numéraire aux termes et conditions spécifiés dans cette offre (la "Notification d'Offre Irrévocable"), afin d'éviter tout doute, la Notification d'Offre Irrévocable devra établir soit que l'Associé B fait un offre contraignante, irrévocable et inconditionnelle d'acquérir tous les Titres de Première Offre soit qu'une telle offre est faite conjointement par un ou plusieurs Associés B pour Acquérir tous les Titres de Première Offre avec chacun d'entre eux acquérant la proportion fixée dans la Notification d'Offre Irrévocable; et

(ii) Le Représentant des Associés A accepte l'offre fixée dans la Notification d'Offre Irrévocable (pour le compte des Cédants Proposé(s)) par notifications écrites aux Associés B qui ont fait l'offre dans la Notification d'Offre Irrévocable (une "Notification d'Acceptation") dans les 10 Jours Ouvrables de la signification de la Notification d'Offre Irrévocable;

Le(s) Cédant(s) Proposé(s) vendront (et les Associés A inciteront la vente par la Société Acheteuse ou les Sociétés Acheteuses (si applicable et comme approprié)) et le(s) Associé(s) B qui ont fait cette offre dans la Notification d'Offre Irrévocable achèteront tous les Titres de Première Offre au prix numéraire spécifié dans la Notification d'Offre Irrévocable. La réalisation de la vente des Titres de Première Offre en question sera réalisée aussi tôt que possible (soumis au droit applicable) suivant la date de la Notification d'Acceptation à condition que le(s) Cédant(s) Proposé(s) ne soient pas obligés de compléter cette vente à moins que cette vente de tous les Titres de Première Offre ne soit accomplie simultanément;

(d) Si le Représentant des Associés A n'accepte pas l'offre fixée dans la Notification d'Offre Irrévocable (pour le compte du/des Cédant(s) Proposé(s) et conformément ne délivre pas de Notification d'Acceptation conformément au paragraphe (c)(ii) de cet Article 13, le(s) Cédant(s) Proposé(s) auront le droit de transférer les Titres de Première Offre à tout acquéreur (soumis au cas où la cession de Parts Sociales A du paragraphe (e) et (g) de cet Article 13 et sous réserve des droits de sortie conjointe des Associés B conformément à l'Article 16 (si applicable)) sous réserve que, si le prix à payer par le tiers en question est moins élevé que le prix numéraire spécifié dans la Notification d'Offre Irrévocable, le Représentant des Associés A devra notifier à chacun des Associés B dans les 8 Jours Ouvrables la cession proposée à cet acquéreur ("Notification de Vente Tiers") spécifiant un tel prix moins élevé à être payé par l'acquéreur en question ("Prix d'Offre des Tiers");

(e) si dans les 6 Jours Ouvrables après la signification de la Notification de Vente Tiers, un ou plusieurs Associés B délivrent au Représentant des Associés A une notification offrant d'acquérir tous les Titres de Première Offre au Prix d'Offre des Tiers dans les termes fixés dans Notification de Vente Tiers, ("Notification d'Exercice du Droit d'Acheter"), le(s) Cédant(s) Proposé(s) vendront (et les Associés A inciteront la vente par la Société Acheteuse ou les Sociétés Acheteuses (si applicable et comme approprié) de) et le(s) Associé(s) B qui ont délivré la Notification d'Exercice du Droit d'Acheter achèteront tous les Titres de Première Offre au prix dans la Notification de Vente Tiers sur la base de (A) si seul un Associé B souhaite acquérir les Titres de Première Offre, cet Associé B acquerra tous (et non pas seulement quelques-uns) les Titres de Première Offre et (B) Si les deux Associés B souhaitent acquérir les Titres de Première Offre, ils les acquerront dans les proportions consenties entre eux (et en l'absence de cet accord, au pro-rata de la détention respective de Parts Sociales B de la Société tel qu'à la date de la Notification d'Exercice du Droit d'Acheter).

La Réalisation de la vente des Titres de Première Offre à/aux Associés B qui ont délivré la Notification du Droit d'Acheter conformément avec le paragraphe (v) aura lieu aussi tôt que possible (soumis à l'autorisation ou au consentement de tout tiers, dans chaque cas requis par la loi applicable) suivant la signification de la Notification du Droit d'Acheter à condition que le(s) Cédant(s) Proposé(s) ne soient pas obligés de compléter cette vente à moins que la vente de tous les Titres de Première Offre ne soit accomplie simultanément;

Si seulement un Associé B délivre une Notification d'Exercice du Droit d'Acheter dans les 10 Jours Ouvrables de la signification de la Notification de Vente Tiers, l'autre Associé B sera considéré comme ayant choisi de n'acquérir aucun des Titres de Première Offre.

(f) Si aucun des Associés B ne délivre de Notification d'Exercice du Droit d'Acheter dans les 10 Jours Ouvrables de la signification de la Notification de Vente Tiers ou une ou plusieurs Notification(s) d'Exercice du Droit d'Acheter (seule ou ensemble) reçues au cours de cette période ne correspondent pas à tous les Titres de Première Offre, le(s) Cédant(s) Proposé(s) seront habilités à transférer les Titres de Première Offre à l'acquéreur spécifié dans la Notification de Vente Tiers au Prix d'Offre du Tiers, soumis au paragraphe (vii);

(g) Si un contrat légalement obligatoire de cession de Titres de Première Offre à un acquéreur conformément au paragraphe (ii) de cet Article 13 (lorsque aucune réponse à une Première notification d'offre n'a été reçue par le Représentant des Associés A), paragraphe (vi) (lorsque aucune Notification d'Acceptation n'a été donnée par le Représentant des Associés A) ou paragraphe (vi) (lorsque aucune Notification(s) d'Exercice du Droit d'Acheter relative à tous les Titres de Première Offre n'a/n'ont été Donnée(s)) n'a pas été dûment contracté par le(s) Cédant(s) Proposé(s) dans la période de 210 jours de la date de signification de la Première notification d'offre relative à ces Titres de Première Offre et dans l'éventualité qu'un tel contrat contraignant légalement est conclu dans la période de 210 jours mais la cession en question n'est pas accompli (pour toute raison quelque qu'elle soit) conformément à la convention légalement obligatoire dans les 180 jours de la date de la convention appropriée, cette Première notification d'offre cessera d'avoir des effets et si un/ des Cédant(s) Proposé(s) souhaite par conséquent céder tout Titres de Première Offre en question (autre que la Cession Autorisée) dans le cas s'une cession de Titres de la Société, laquelle cession résulterait en ces acquéreur acquérant la propriété, directe ou indirecte, de l'Intérêt de Red Contrôlé ou est une cession de tout Titre de Société Acheteuse ou de Titre de Red à un ou des tiers, comme approprié, un autre Première notification d'offre devra être délivrée conformément au paragraphe (i) de cet Article 13.

(h) La réalisation de toute cession de Titres de Première Offre conformément à l'Article 13 sera dans les termes fixés à l'Article 12 des ces Statuts comme si il était fait référence aux Cessions de Titre après l'expiration de la Période d'Interdiction lorsqu'il est fait référence aux Titres de Première Offre.

Art. 14.

(a) En cas de cession proposée par un Associé A de Parts Sociales A (les "Titres à vendre") à un acheteur (lequel acheteur n'est pas un Associé A ou des Affiliés des Associés A) lorsque à l'issue de la réalisation de cette cession aucun des Associés A ou des Affiliés des Associés A ne détiendra, directement ou indirectement, de quelconques Titres de la Société (un "Événement Déclencheur de Sortie Forcée"), le Représentant des Associés A et/ou le cessionnaire proposé pourront, moyennant la signification d'une notification écrite (une "Notification de Vente Obligatoire") à chacun des autres Associés B (chacun étant considéré comme un "Vendeur Obligatoire"), exiger que chaque Vendeur Obligatoire cède toutes les Parts Sociales B qu'il détiendra à la date de la signification de ladite notification, si notification (sans aucune Restriction et avec tous les droits dont lesdites Parts Sociales sont assorties) à une ou plusieurs personne(s) identifiée(s) dans la Notification de Vente Obligatoire (l'"Acheteur Obligatoire" ou les "Acheteurs Obligatoires") selon les mêmes termes en ce qui concerne la contrepartie applicable pour la ou les cession(s) proposée(s) qui est l'Événement Déclencheur de Sortie Forcée proposé, et à la date indiquée dans la ou les Notification(s) de Vente Obligatoire (la "Date de Réalisation de la Vente Obligatoire").

(b) Les Parts Sociales B sujettes à toute(s) les Notification(s) de Vente Obligatoire (les "Titres de Vente Obligatoire") devront être vendues et achetées conformément aux dispositions suivantes:

(i) à la Date de Réalisation de la Vente Obligatoire, chaque Vendeur Obligatoire devra remettre un contrat de cession dûment signé en une forme raisonnablement acceptable par le Cédant en question relativement à la Vente Obligatoire de Titres qu'il doit céder et les Titres, le certificat ou les autres documents de cession de titre de propriété appropriés (ou une indemnité de compensation le cas échéant sous une forme jugée satisfaisante par le Conseil de Gérance) pour la Société. L'Acheteur ou les Acheteurs Obligatoire(s) devront verser à la Société, agissant pour le compte du/des Acheteur(s) Obligatoire(s), des fonds disponibles immédiatement pour le montant requis afin de s'acquitter de façon satisfaisante de la contrepartie due aux Vendeurs Obligatoires conformément aux dispositions de l'Article 14(a) (la "Contrepartie de la Vente Obligatoire") au plus tard à la Date de réalisation de la vente obligatoire;

(ii) toujours sous réserve de la réception de ladite contrepartie, à la Date de Réalisation de la Vente Obligatoire, la Société, agissant pour le compte du/des Acheteur(s) Obligatoire(s) devra payer, ou transférer, à chaque Vendeur Obligatoire la Contrepartie de la Vente Obligatoire qui lui est due. Le paiement ou la cession de la Contrepartie de la Vente Obligatoire à l'Acheteur ou aux Acheteurs Obligatoire(s) devra être effectué de la manière convenue entre la Société, agissant pour le compte du/des Acheteur(s) Obligatoire(s), et le(s) Vendeur(s) Obligatoire(s) et, en l'absence d'un tel arrangement, par chèque envoyé à l'adresse postale communiquée à la Société par chaque Vendeur Obligatoire à une telle fin et, à défaut d'une telle communication, à la dernière adresse connue du Vendeur Obligatoire telle qu'elle aura été communiquée à la Société. La réception par la Société de la Contrepartie de la Vente Obligatoire qui lui est due sera considérée comme une libération satisfaisante des obligations de l'Acheteur ou des Acheteurs Obligatoire(s), qui ne sera (seront) pas tenu(s) de suivre son application. En attendant la libération par le(s) Vendeur(s) Obligatoire(s) des obligations stipulées dans le présent Article 14, la Société devra conserver tous les fonds reçus du ou des Acheteur(s) Obligatoire(s) en rapport avec les Titres de Vente Obligatoire pour le compte du ou des Vendeur(s) Obligatoire(s) en situation de défaut, sans aucune obligation de payer des intérêts y-cumulés à tout Vendeur Obligatoire en défaut;

(iii) si un Vendeur Obligatoire ne s'acquitte pas de ses obligations en liaison avec les Titres à Vente Obligatoire lui appartenant ou qui sont enregistrés à son nom suivant le cas, ou si un tiers quelconque désigné par l'Associé B détenant des Parts Sociales B en liaison avec un accord de trust ou de fiducie approuvé par le Représentant des Associés A ("Candidat des Associés B") ne s'acquitte pas de ses obligations en rapport avec les Titres de Vente Obligatoire appropriés, le Conseil de Gérance pourra (et devra, si le Représentant de l'Associé A le lui demande), au cas où le Candidat des Associés B ne détient pas les Titres à Vente Obligatoire, autoriser un quelconque Gérant à signer, exécuter et remettre en tant qu'agent au nom et pour le compte de ce Vendeur Obligatoire une cession des Titres de Vente Obligatoire appropriés en faveur de l'Acheteur ou du/des Acheteur(s) Obligatoire(s) à condition que le paiement de la Contrepartie de la Vente Obligatoire dues à ce(s) Vendeur(s) Obligatoire(s) en situation de défaut soit fait à la même date que la cession des Titres de Vente Obligatoire. Sous réserve de l'apposition de tous les timbres pouvant être requis, le Conseil de Gérance devra enregistrer la cession dans le registre des associés, après quoi la validité d'une telle cession ou de telles cessions ne devra plus être mise en doute par qui que ce soit;

(iv) la contrepartie applicable à une telle vente et à un tel achat sera la même à tous autres égards que celle qui est applicable à l'Événement Déclencheur de Sortie Forcée (et n'importe quel paiement reporté ou paiement par versement de la Contrepartie de la Vente Obligatoire sera reçu par le Vendeur Obligatoire au même moment que ce paiement sera reçu par le cédant proposé(s) mais pour éviter tout doute, les Vendeurs Obligatoires ne nécessitera pas de faire, ou de prendre part dans, toute rétention de garantie/indemnité ou arrangement de séquestre ou arrangement similaire fait par le(s) cédant(s) proposé(s)).

Chaque Vendeur Obligatoire devra supporter une certaine proportion des coûts et des dépenses raisonnables cumulés encourus par tout Représentant des Associés A, tout Associé A, tout Affilié des Associés A et/ou tout Associé Cessionnaire Autorisé A, et/ou les Associés B et/ou tout Affilié des Associés B en ce qui concerne l'organisation et l'exécution d'Événement Déclencheur de Sortie Forcée de la cession en question (à l'exclusion des coût de cession), reflétant la proportion du produit total de la vente qui est reçu par chaque Vendeur Obligatoire et Cédant Proposé, respectivement. Chaque Vendeur Obligatoire autorise ici la déduction du montant en question (si il y a) de la contrepartie devant lui être payée selon le paragraphe (g) de cet Article 14 qui résultera en chaque Vendeur Obligatoire supportant sa proportion

des coûts et dépenses dont il est fait référence dans ce sous-paragraphe. Si tout paiement à un Vendeur Obligatoire par un Cédant Proposé est nécessaire afin que chaque Vendeur Obligatoire et chaque Cédant Proposé supporte sa proportion des coûts et dépenses dont il est fait référence dans ce sous-paragraphe, ce paiement devra être fait au(x) Vendeur(s) Obligatoire(s) approprié(s) par le cédant proposé approprié simultanément au paiement de la contrepartie à être payée selon le paragraphe (g) de cet Article 14. Aux fins de ce sous-paragraphe "Coût de Cession de la Société" signifiera tous coûts et dépenses incombant à la Société, relatifs à l'organisation et l'exécution d'Événement Déclencheur de Sortie Forcée de la cession en question et tous frais payables selon toute convention écrite conclue par la Société à la date ou aux alentours de l'adoption de ces Statuts pour le paiement des frais aux Associés A et/ou tout Affiliés des Associés A par la Société. Une annexe de ces coûts et dépenses à partager entre les Vendeurs Obligatoires et les cédants proposés conformément avec ce sous-paragraphe sera préparée et discutée, en temps voulu, avant la Date de Réalisation de la Vente Obligatoire;

(v) chaque Vendeur Obligatoire en situation de défaut devra remettre à la Société ses documents de cession de titre de propriété concernant les Titres de Vente Obligatoire (ou payer une indemnité à la place de tels documents d'un montant jugé satisfaisant par le Conseil de Gérance). Immédiatement après une telle remise de documents ou un tel paiement d'indemnité, mais pas avant, chaque Vendeur obligatoire aura droit à la Contrepartie de Vente Obligatoire qui est due en échange de la cession des Titres de Vente Obligatoire en son nom, sans intérêts.

(c) Les Associés reconnaissent et conviennent que les pouvoirs conférés en vertu des dispositions de l'Article 14(b) (iii) sont nécessaires afin de servir de garantie pour l'exécution par le(s) Vendeur(s) Obligatoire(s) de ses (leurs) obligations en vertu du présent Article 14.

(d) Nonobstant toutes autres dispositions des présents Statuts, aucun Titre de Vente Obligatoire détenu par un Vendeur Obligatoire à la date de la signification d'une Notification de Vente Obligatoire, (ce qui inclut tout Titre Ultérieurs (tel que défini ci-dessous) acquis par un Vendeur Obligatoire à tout moment par la suite ne sera pas cédé d'une quelconque manière autre que celle qui est stipulée en vertu du présent Article 14.

(e) Si de quelconques Parts Sociales B sont émises et remises à un Vendeur Obligatoire à un moment quelconque après la date de la ou des Notification(s) de Vente Obligatoire (que ce soit en conséquence du fait qu'il détenait des Titres de la Société ou en vertu de l'exercice d'un quelconque droit ou d'une quelconque option, ou de toute autre façon, et que de telles Parts Sociales B aient ou non été en circulation à la date de la Notification de Vente Obligatoire) (les "Titres Ultérieurs"), l'Acheteur ou les Acheteurs Obligatoire(s) proposé(s) aura (auront) le droit de signifier une notification additionnelle (une "Notification Additionnelle de Vente Obligatoire") à chaque Associé B qui est un détenteur de telles Parts Sociales B exigeant qu'il cède tous ses Titres Ultérieurs détenus par lui ou par un Associé Cessionnaire Autorisé B (libre de toute Restriction et avec tous les droits qui leur sont joints) à une ou plusieurs personne(s) identifiée(s) sur la Notification Additionnelle de Vente Obligatoire en échange de la même contrepartie et/ou les mêmes termes indiqués à l'Article 14(a) à la date indiquée sur la ou les Notification(s) Additionnelle(s) de Vente Obligatoire (la "Date Additionnelle de Réalisation de Vente Obligatoire"). Les dispositions de l'Article 14, alinéas (b) et (c), s'appliqueront aux Titres Ultérieurs, avec les amendements suivants:

(i) les références à la ou aux "Notification(s) de Vente Obligatoire" seront censées être des références à la ou aux "Notification(s) Additionnelle(s) de Vente Obligatoire";

(ii) les références aux "Titres de Vente Obligatoire" seront censées être des références aux "Titres Ultérieurs"; et

(iii) les références à la "Date de Réalisation de la Vente Obligatoire" seront censées être des références à la "Date Additionnelle de Réalisation de Vente Obligatoire"

(f) Aux fins du présent Article 14, les références à un cessionnaire proposé devront être interprétées comme des références à un ou plusieurs cessionnaire(s) ou membre(s) d'un groupe d'achat proposé(s) le cas échéant.

(g) La Réalisation de toute cession de Titres de Vente Obligatoire et/ou de Titres Ultérieurs effectuée en vertu du présent Article 14 devra respecter des termes tels que (i) les Titres de Vente Obligatoire seront cédés sans aucune Restriction et seront accompagnés de tous les droits de toutes natures qui leur sont joints; et (ii) le(s) Vendeur(s) Obligatoire(s) prendra (prendront) toutes les mesures nécessaires et signera (signeront) tous autres documents que l'Acheteur ou les Acheteurs Obligatoire(s) pourra (pourront) raisonnablement demander afin de rendre officielle la cession des Titres de Vente Obligatoire y compris voter sur la base des droits qu'il(s) détient (détiennent) dans le Capital émis de la Société en faveur des cessions de Titres de Vente Obligatoire conformément aux dispositions du présent Article 14. L'Acheteur Obligatoire sera obligé de compléter la cession de tout Titre de Vente Obligatoire à moins que la cession de Titres de Vente Obligatoire ne soit accomplie simultanément.

Art. 15. Dans l'hypothèse de la vente de Titres Non Prioritaires dont il résulte que les Entités Permira ensemble cessent de détenir un Intérêt Red Contrôlé et un Intérêt Black Contrôlé et dans le cas de toute cession postérieure des Titres Non Prioritaires par les Entités Permira (chacune une "Sortie Forcée"), les dispositions suivantes s'appliquent:

15.1 Holdco aura le droit de requérir de PartnerCo, par avis écrit (l'"Avis de Sortie Forcée") à l'adresse de PartnerCo à tout moment antérieurement à la signature d'un acte de cession ou un accord similaire relatif à la Sortie Forcée, de vendre et transférer les Parts Sociales D1 et tout autre Titre de la Société alors détenu par PartnerCo à l'acquéreur potentiel de la Sortie Forcée, dans une proportion en fonction du Pourcentage de Sortie Forcée, étant entendu que Holdco a uniquement le droit de requérir la cession de la Part Sociale D2 dans ce cadre dans le cas d'une Sortie Totale de la Société.

15.2 Dans le cas d'une Sortie Forcée, Holdco a, sous réserve de l'Article 15.1, droit de requérir que PartnerCo cède et transfère les Parts Sociales D1 et tout Titre de la Société détenu par PartnerCo en proportion du Pourcentage de Sortie Forcée, et la Part Sociale D2 dans l'hypothèse d'une Sortie Totale de la Société, à Holdco ou tout autre entité désignée par Holdco.

15.3 La cession et le transfert des Titres de Sociétés par PartnerCo dans le cadre de l'Article 15 devra s'opérer dans les mêmes termes économiques et mêmes conditions que la vente et le transfert des Titres Non Prioritaires par les Entités Permira concernées, étant entendu que le prix reçu pour la cession et le transfert des Parts Sociales D1 forcées et, le cas échéant, des autres Titres de la Société (à l'exception de la Part Sociale D2) avant une Sortie Totale de la Société devra être égale à un montant qui est l'Intérêt D1 de la Valeur Totale de la Sortie Forcée multipliée par le nombre de Parts Sociales D1 forcées par PartnerCo divisé par le nombre de Parts Sociales D1 en existence (le "Prix de Sortie Forcée D1"). Dans le cas d'une Sortie Totale de la Société, le prix pour la cession et le transfert de la part de PartnerCo de la Part Sociale D2 forcée, les Parts Sociales D1 et le cas échéant, tout autre Titre de la Société ensemble devra être le montant qui résulterait de l'application analogue de la formule de distribution dans le cas d'une Sortie Totale telle que décrite à l'Article 6 (a) (iv) (aa) to (dd) sur la Valeur Totale de Sortie Forcée (le "Prix de Sortie Forcée D2").

Art. 16. Les Droits de sortie conjointe

16.1(a) Aux fins de cet Article 15:

(i) "Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Complète" signifie toute cession de Titres de la Société proposée par un Associé A à un tiers (ce tiers ne doit pas être un Associé A ni un affilié des Associés A) lorsque, suite à l'exécution de cette cession, les Associés A ensemble cesseront de détenir, directement ou indirectement, un Intérêt Red Contrôlé.

(ii) "Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Proportionnelle" signifie toute cession de Titres de la Société proposée par un Associé A à un tiers (ce tiers ne doit pas être un Associé A ni un affilié des Associés A) lorsque, suite à l'exécution de cette cession, les Associés A ensemble continueront de détenir, directement ou indirectement, un Intérêt Red Contrôlé.

(iii) "Titres de Vente de Sortie Conjointe" signifie des Parts Sociales A proposées pour être cédées conformément à une cession qui est un Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Complète ou un Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Proportionnelle.

(iv) Pour les besoins de cet Article 16, l'expression "cession proposée" n'inclura pas de cession pour laquelle un Avis de Vente Obligatoire a été délivré en conformité avec l'Article 14 et une Cession autorisée de Parts Sociales A.

16.1(b) Une cession proposée de Vente de Titres de Sortie Conjointe qui est un Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Proportionnelle peut ne pas être exécutée à moins (a) que le(s) cédant(s) proposé(s) fasse(nt) ou que le cessionnaire proposé ne fasse une offre irrévocable (sous réserve du paragraphe (f) de cet Article 16) à chaque Associé B pour acheter l'Intérêt Proportionnel de chaque type d Titres de la Société adéquates détenus par elle et/ou ses Cessionnaires Associé B Autorisé, le cas échéant, à la date de la signification de l'Avis de Sortie Conjointe (défini ci-dessous) qui constitue des Titres de Vente de Sortie Conjointe (une "Offre de Sortie Conjointe") et (b) l'Offre de Sortie Conjointe est ou est devenue complètement inconditionnelle.

16.1(c) Une cession proposée des Titres de Vente de Sortie Conjointe qui est un Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Complète peut ne pas être exécutée à moins (a) que le(s) cédant(s) proposé(s) fasse(nt) ou que le cessionnaire proposé fasse une offre irrévocable (sous réserve du paragraphe (f) de cet Article 16.1) à chaque Associé B (également une "Offre de Sortie Conjointe") pour acheter toutes les Parts Sociales détenues par lui le cas échéant et (ii) l'Offre de Sortie Conjointe est ou est devenue complètement inconditionnelle.

16.1(d) Si en relation soit à un Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Complète ou à un Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Proportionnelle, le cédant proposé ou le cessionnaire proposé fait ou ne fait pas une/des Offre(s) de Sortie Conjointe valable(s) et irrévocable(s) aux Associés B et/ou aux Cessionnaires Associé B Autorisé, les Associés A, les Affiliés Associés A et/ou n'importe quel Cessionnaire Associé Autorisé (tel qu'approprié) peuvent réduire le nombre de Titres de Vente de Sortie Conjointe qu'il propose de céder à la mesure nécessaire pour autoriser les Associés B et/ou les Cessionnaires Associé B Autorisé qui souhaitent faire ainsi pour céder suffisamment de Titres de Vente de Sortie Conjointe au cessionnaire comme si une/des offres adéquates avai(en)t été faite(s). Si de telles dispositions ne sont pas mises en place les Titres de Vente de Sortie Conjointe en question ne doivent pas être cédées par les Associés A, les Affiliés Associés A et /ou tout Cessionnaire Associé A Autorisé (tel qu'approprié).

16.1(e) Les dispositions d'une Offre de Sortie Conjointe (qui devront être faites par notification écrite) devront être que:

(i) Il est conditionnel sur n'importe quelle condition indiquée dans cette notification écrite;

(ii) Il doit être ouvert pour acceptation pas moins de 12 Jours Ouvrables après la date à laquelle la notification par la Société ou le Représentant des Associés A conformément au paragraphe (g) de cet Article 16 est signifiée aux Associés B et qu'il doit sembler avoir été rejeté si pas accepté conformément aux dispositions de l'offre et endéans la période qui est ouverte pour acceptation; et

(iii) La contrepartie pour chaque Part Sociale B doit être la même contrepartie offerte pour chaque Titre de Vente de Sortie Conjointe après avoir pris en compte, par le biais d'une réduction au pro rata de cette contrepartie (si cette contrepartie n'a pas été exprimée nette de ces coûts), tous coûts relatifs à la cession proposée à supporter par le

Détenteur de Titres Sortant Conjointement (tel que défini ci-dessous) en conformité avec le paragraphe (i)(v) de cet Article 16.

16.1(f) La Société ou le Représentant Associé A devra notifier les détenteurs de Parts Sociales B des dispositions de toute offre étendue à eux suivant le paragraphe (b) ou (c) de cet Article 16 suivant que tout Associé B qui souhaite céder des Parts Sociales B au cessionnaire proposé conformément aux dispositions de l'offre (un "Détenteur de Titres Sortant Conjointement") devra délivrer un avis à la Société ("Avis de Sortie Conjointe") à tout heure avant que l'Offre de Sortie Conjointe ne cesse d'être ouverte à l'acceptation (la "Date de Clôture de l'Offre de Sortie Conjointe"), énonçant le nombre de Parts Sociales il souhaite céder (les "Titres de Sortie Conjointe").

16.1 (g) L'Avis de de Sortie Conjointe devra rendre la Société agent du Détenteur de Titres Sortant Conjointement pour la vente de Titres de Sortie Conjointe suivant les dispositions dans l'offre du cessionnaire proposé ensemble avec tous les droits attachés et libre de toutes Restrictions.

16.1 (h) Endéans 2 Jours Ouvrables après la Date de Clôture de l'Offre de Sortie Conjointe (ou de l'avis écrit qu'aucun Avis de Sortie Conjointe sera délivré) est reçu de chacun des Associés B, au plus tôt:

(i) la Société devra notifier au cessionnaire proposé les noms et les adresses des Détenteur de Titres Sortant Conjointement qui ont accepté l'offre faite par le cessionnaire proposé:

(ii) la Société devra notifier chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement le nombre et le type de Titres de Sortie Conjointe à qui il doit transférer et l'identité du cessionnaire

(iii) les avis de la Société devront énoncer le temps et le lieu la vente et l'achat où les Titres de Sortie Conjointe doivent être exécutés ("Date d'Exécution de la Vente de Sortie Conjointe") et devront annexer les formulaires des documents de cession relativement aux Titres de Sortie Conjointe qui doivent être délivrés, dûment signés, ensemble avec les instruments adéquates, certificat ou autre document du titre ayant trait aux Titres de Sortie Conjointe, par le Détenteur de Titres Sortant Conjointement à l'exécution de la vente et à l'achat des Titres de Sortie Conjointe.

16.1 (i) Les Titres de Sortie Conjointe devront être vendus et achetés en conformité avec les dispositions suivantes:

(i) A la Date d'Exécution de la Vente de Sortie Conjointe, chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement devra délivrer des documents de cession dûment signés sous une forme raisonnablement acceptable au cessionnaire approprié relativement aux Titres de Sortie Conjointe qu'il a à transférer, ensemble avec le titre adéquate, certificat ou autre document du titre (ou une indemnité y relative sous une forme satisfaisante pour le Conseil de Gérance) à la Société. Le cessionnaire proposé devra mettre la Société, au nom du/des cessionnaire(s) les fonds requis de payer ou devra fournir la contrepartie non numéraire afin de satisfaire la contrepartie appropriée due aux Détenteurs de Titres Sortant Conjointement conformément au paragraphe (e) (la "Contrepartie de la Vente de Sortie Conjointe") le Jour Ouvrable précédent immédiatement la Date d'Exécution de la Vente De Sortie Conjointe.

(ii) Sous réserve toujours de la réception, à la Date d'Exécution de la Vente de Sortie Conjointe la Société agissant au nom des/du cessionnaire(s), devra payer ou transférer à chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement, la Contrepartie de la Vente de Sortie Conjointe qui lui sera due. Le paiement ou la cession de la Contrepartie de la Vente de Sortie Conjointe au(x) Détenteur(s) de Titres Sortant Conjointement sera fait de la manière consentie entre la Société et le/ les Détenteur(s) de Titres Sortant Conjointement et en l'absence d'un tel consentement, par chèque ou envoi de documents appropriés à l'adresse postale notifiée à la Société par le Détenteur de Titres Sortant Conjointement à cette fin et en cas de défaut d'une telle notification, à la dernière adresse connue du Détenteur de Titres Sortant Conjointement comme notifié à la Société. La réception de la Société pour la Contrepartie de la Vente de Sortie Conjointe due sera une bonne décharge des obligations du cessionnaire(s) approprié(s), qui sera tenu de voir ses applications. Sous réserve de conformité par le(s) Détenteur(s) de Titres Sortant Conjointement avec les obligations du paragraphe (j), la Société détiendra tous fonds reçus du cessionnaire proposé en respect des Parts Sociales B à transférer conformément à l'Article 16 pour le compte du/des Détenteur(s) de Titres Sortant Conjointement en défaut sans aucune obligation de payer des intérêt dessus à ce(s) Détenteur(s) de Titres Sortant Conjointement en défaut;

(iii) si un Détenteur de Titres Sortant Conjointement ne cède pas ses Parts Sociales B enregistrées à son nom conformément à l'Article 16 du Conseil de Gérance peut (et doit, si ainsi requis par le Représentant des Associés A) autoriser tout directeur ou gérant de la Société d'exécuter, compléter et délivrer en tant qu'agent de et pour le compte du Détenteur de Titres Sortant Conjointement une cession de ces Titre de Sortie Conjointe en faveur du cessionnaire proposé contre réception par la Société de la Contrepartie de la Vente de Sortie Conjointe due pour les Titres de Sortie Conjointe appropriés à condition que le paiement de la Contrepartie de la Vente de Sortie Conjointe soit faite le même jour que la cession des Titres de Sortie Conjointe. La réception par la Société de la Contrepartie de la Vente de Sortie Conjointe sera une bonne décharge pour le cessionnaire approprié, qui ne sera pas tenu de voir pour son application. Sous réserve de tout timbre requis, le Conseil de Gérance de la Société reconnaîtra, et, si nécessaire, autorisera l'enregistrement de, la cession, après quoi la validité de cette cession(s) ne sera pas remise en cause par personne.

(iv) Chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement en défaut devra rendre ses titres appropriés, certificats, et autres documents de titre (où lorsque approprié, fournir une indemnité en respect de ceci dans une forme satisfaisante au Conseil de Gérance de la Société) relatif aux Titres de Sortie Conjointe cédés pour son compte, à la Société. Au moment de cette reddition ou disposition (mais pas avant) le Détenteur de Titres Sortant Conjointement en défaut sera habilité à la contrepartie pour les Titres de Sortie Conjointe cédé pour son compte, sans intérêt;

(v) les termes et conditions applicables à une telle vente et achat seront les mêmes (y compris la contrepartie) que ceux applicables à l'Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Complète, si applicable, y compris mais non limité ce qui suit:

(A) chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement donnera les mêmes garanties ou substantiellement similaires et indemnité à celles données au cessionnaire proposé(s) par les Associés A sur la base de chaque personne donnant des garanties et indemnités sera responsable relativement à ces garanties et indemnités au prorata de la proportion des produits de vente qu'ils reçoivent; et

(B) chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement et cédant proposé(s) supportera une proportion des coûts cumulés raisonnables et dépenses encourus par les Associés A et/ou tout Affilié des Associés A et par les Associés B et/ou tout Affilié des Associés B en ce qui concerne l'organisation et l'exécution de l'Événement Déclencheur de Sortie Conjointe et des cessions concernées (à l'exclusion des coûts de cession de la Société) en question, reflétant la proportion du produit total de la vente qui est reçu par chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement et cédant proposé, respectivement et chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement ici autorise la déduction du montant en question de la contrepartie à lui payer selon le paragraphe (e) qui résultera en chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement supportant sa proportion des coûts et dépenses dont il est fait référence dans ce sous-paragraphe (B). Si un quelconque paiement à un Détenteur de Titres Sortant Conjointement par un cédant proposé est nécessaire afin que ce Détenteur de Titres Sortant Conjointement et chaque cédant proposé supporte ses coût et dépenses dont il est fait référence dans ce sous-paragraphe (B), ce paiement devra être fait par le cédant proposé approprié au Détenteur de Titres Sortant Conjointement approprié simultanément au paiement de la contrepartie selon le paragraphe (e). Aux fins de ce sous-paragraphe (B) "Coût de Transaction de la Société" signifiera tous coûts et dépenses incombant à la Société relatifs à l'organisation et l'exécution d'Événement Déclencheur de Sortie Forcée de la cession en question et tous frais payable selon tout e convention écrite conclue par la Société à la date ou aux alentours de la date de l'adoption de ces Statuts pour le paiement des frais aux Associés A et/ou tous Affiliés des Associés A par la Société. Une annexe de ces coûts et dépenses à partager entre les Vendeur(s) Obligatoires et le(s) cédant(s) proposé(s) conformément avec ce sous-paragraphe sera préparée et discutée, en temps voulus, avant la Date de Réalisation de la Vente Obligatoire;

16.1(j) les Associés reconnaissent et consentent que l'autorité conférée sous les paragraphes (i) (iii) est nécessaire comme sûreté pour l'exécution par les Détenteur(s) de Titres Sortant Conjointement de leurs obligations sous cet Article 16.1.

16.1 (k) Aux fins de cet Article 16, les référence au cessionnaire proposé doit être lu comme référence à un ou plusieurs cessionnaires proposés ou membre d'un groupe acquéreur, si approprié.

16.1 (l) La réalisation de toute cession de Parts Sociales B cédées conformément à cet Article 16 aura la teneur suivante comme suit:

(i) les Parts Sociales B sont cédées libre de toute Restriction et ensemble avec les droits de toute nature y-attachés;

(ii) chaque Détenteur de Titres Sortant Conjointement fera toute chose et exécutera tous autres documents que le cédant pourra raisonnablement requérir pour donner effet à la cession des Parts Sociales B, y-compris, voter toutes Parts Sociales qu'il détient dans le capital social de la Société en faveur de toute cession de Parts Sociales B à faire en conformité avec l'Article 16; et

(iii) le cessionnaire de Parts Sociales B suivant un Événement Déclencheur de Sortie Conjointe Proportionnelle signera un Acte d'Adhésion.

16.2 Dans l'hypothèse de la vente de Titres Non Prioritaires qui n'est pas une Restructuration Autorisée dont il résulte que les Entités Permira ensemble cessent de détenir un Intérêt Red Contrôlé et un Intérêt Black Contrôlé et dans l'hypothèse de cessions subséquentes de Titres Non Prioritaires par des Entités Permira (chacune une "Sortie Conjointe") et sous condition qu'aucun Titre Prioritaire ne soit encore émis, les dispositions suivantes s'appliqueront:

16.2 (a) PartnerCo devra avoir le droit de requérir de Holdco, par un avis écrit qui sera reçu par Holdco dans la limite de 4 (quatre) Jours Ouvrables suivant réception par PartnerCo de l'Avis de Sortie Conjointe (tel que défini ci-dessous) que Holdco requisse de l'acquéreur potentiel au titre de la Sortie Conjointe d'offrir à PartnerCo d'acheter et d'acquérir les Parts Sociales D1 de PartnerCo dans une proportion allant jusqu'au Pourcentage de Sortie Conjointe;

16.2 (b) La vente et le transfert des Parts Sociales D1 devra se faire substantiellement en les mêmes termes et conditions économiques que la vente et le transfert des Instruments Non Prioritaires par l'Entité Permira respective, à condition que la contrepartie pour la vente et le transfert des Parts Sociales D1 désignées par PartnerCo pour la Sortie Conjointe soit égale à un montant étant l'Intérêt D1 de la Valeur Totale de Sortie Conjointe multiplié par le nombre de Parts Sociales D1 désignées par PartnerCo pour la Sortie Conjointe divisé par le nombre de Parts Sociales D1 existantes (le "Prix de Sortie Conjointe").

16.2 (c) Holdco devra fournir un avis écrit de Sortie Conjointe prévue (un "Avis de Sortie Conjointe") à PartnerCo pas plus tard que dix (10) Jours Ouvrables précédant la signature proposée d'une vente et achat ou d'un contrat similaire concernant la Sortie Conjointe. L'Avis de Sortie Conjointe devra être accompagné par le projet en cours de contrat de vente et achat (s'il y en a un) et d'une indication du prix d'achat.

Un Avis de Sortie Conjointe ne sera pas requis si un Avis de Sortie Forcée a été ou sera fourni concernant pour le même transfert de Titres de la Société.

Art. 17. Nonobstant toute autre disposition des présents Statuts ou du Pacte d'Associés, si un quelconque Associé B souhaite céder des intérêts dans certaines de ses Parts Sociales à une autre Personne dans des circonstances dans lesquelles la cession aura pour conséquence que le nombre des Associés A sera égal ou inférieur à la moitié du nombre total des Associés de la Société, cet Associé B devra signifier une notification écrite au Représentant dudit Associé A au moins un mois avant d'accepter de quelconques obligations légalement exécutoires (ou tout autre arrangement qui entraînerait la création d'obligations légalement obligatoires) lui enjoignant de céder lesdites Parts Sociales.

Art. 18. L'Associé D ne devra pas vendre, transférer, céder, grever, affecter d'un privilège, mettre en gage, affecter d'une option, accorder des droits de premier refus, de préemption, ou accorder aux tiers des droits ou intérêts participatifs (y compris des sous-participations et des partenariats de type silencieux ("silent partnership"), des sûretés de toute sorte ou autrement disposer or grever les Parts Sociales D ou conclure tout autre type de contrat ou arrangement ayant un effet similaire sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit de Holdco et des Associés B, sous réserve de toute autre exigence prévue par la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés.

C. Gestion

Art. 19. La Société sera administrée par un Conseil de Gérance (le "Conseil de Gérance") consistant en Gérants (les "Gérants"), qui ne devront pas forcément être des Associés.

Art. 20. Le nombre total des Gérants devra être déterminé par la majorité des Associés A (les "Nombre Gérants"). Le nombre total de personne à être désignée comme candidat pour la nomination en tant que Gérants sera déterminé par la majorité des Associés A (le "Nombre de Candidats").

Les Associés A sont habilités à tout moment à nommer une majorité du Nombre des Candidats, parmi lesquels l'assemblée générale de la Société nommera, une majorité du Nombre de Gérants, en temps que les "Gérants A").

Les Associés B sont habilités à tout moment à nommer moins de la majorité du Nombre des Candidats, parmi lesquels l'assemblée générale de la Société nommera, au moins deux Gérant B et dans tous les cas moins de la majorité du Nombre des Gérants, en tant que "Gérant B".

Art. 21. Les Associés A et les Associés B auront le droit de proposer la destitution et le remplacement de tout Gérant désigné par les Associés A ou les Associés B, respectivement, conformément à l'Article 20. La proposition de nomination ou de destitution d'un Gérant sera effectuée par le biais d'une notification écrite adressée à la Société et prendra effet lorsque la notification aura été remise à la Société, sauf si la notification indique un autre moment. Conformément au droit applicable, la nomination et la destitution de tout membre du Conseil de Gérance seront décidées par une résolution des Associés de la Société. Les Associés A devront rembourser, et/ou indemniser la Société, et payer sur demande à la Société, un montant égal à l'ensemble des pertes, préjudices, frais (y compris les frais raisonnables de justice) et dépenses (y compris les impôts et taxes), dans chaque cas de quelque nature que ce soit, encourus et subis par la Société en lien avec une telle destitution et/ou un tel remplacement d'un membre du Conseil de Gérance que les Associés A auront proposé la candidature. Chacun des Associés B accepte de rembourser et/ou indemniser la Société, et payer sur demande à la Société, un montant égal à l'ensemble des pertes, préjudices, frais (y compris les frais raisonnables de justice) et dépenses (y compris les impôts et taxes), dans chaque cas de quelque nature que ce soit, encourus et subis par la Société en lien avec une telle destitution et/ou un tel remplacement d'un membre du Conseil de Gérance dont les Associés A auront proposé la candidature, indemniser la Société, et payer sur demande à la Société un montant égal à l'ensemble des pertes, préjudices, frais (y compris les frais raisonnables de justice) et dépenses (y compris les impôts et taxes), dans chaque cas de quelque nature que ce soit, encourus et subis par la Société en lien avec une telle destitution et/ou un tel remplacement d'un membre du Conseil de Gérance dont ces Associés minoritaires auront proposé la candidature.

Art. 22. Les Associés devront exercer les droits de vote attachés à toutes les Parts Sociales qu'ils détiennent dans le capital émis de la Société pour assurer que les personnes dont la candidature a été proposée conformément aux dispositions des Articles 20 et 21 seront nommées aux postes de Gérants, que le Conseil de Gérance sera constitué de la manière énoncée aux présents Statuts et que les questions identifiées à l'Article 24 seront tranchées conformément aux dispositions de l'Article 24.

Art. 23. Le Conseil de Gérance devra se réunir sur convocation de deux Gérants, à l'endroit indiqué sur la notification de convocation de réunion, mais au moins une fois tous les trois mois.

Les décisions des réunions du Conseil de Gérance seront prises par un vote à la majorité des Gérants présents lors de la réunion appropriée, ledit vote à la majorité devant inclure le vote affirmatif d'au moins un Gérant des Associés A. Chaque Gérant aura une voix, et tout Gérant qui est absent peut donner procuration à un autre Gérant pour être son fondé de pouvoirs et participer à la réunion, ainsi que pour voter à sa place.

Le quorum pour traiter des affaires lors de toute réunion du Conseil de Gérance sera d'au moins une majorité des Gérants (y compris les fondés de pouvoirs) lorsque les affaires concernées seront traitées.

Un avis de convocation écrit préalable d'au moins 5 jours ouvrables de chaque réunion du Conseil de Gérance devra être transmis à chaque membre du Conseil de Gérance à moins que les membres du Conseil de Gérance s'accordent sur une période plus courte, en dehors du cas de réunions convoquées pour ne traiter que des affaires urgentes, de telles réunions pouvant être convoquées moyennant préavis de 24 heures.

N'importe quel Gérant peut agir lors d'une réunion quelconque du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par télécopie, ou par transmission électronique, à condition que l'authenticité d'une telle transmission soit démontrée, un autre Gérant comme son fondé de pouvoirs.

Au cas où un quelconque Gérant aurait éventuellement un intérêt personnel dans une quelconque transaction de la Société (sauf un intérêt résultant du fait qu'il occupe des fonctions de Gérant, de cadre ou d'employé pour l'autre partie contractante), un tel Gérant devra divulguer un tel intérêt personnel au Conseil de Gérance et ne devra ni débattre, ni voter de quelconques transactions à ce sujet, et l'intérêt dudit Gérant à cet égard devra être communiqué à la prochaine assemblée des Associés.

Tout Gérant peut participer à une quelconque réunion du Conseil de Gérance au moyen d'une conférence téléphonique ou de moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer entre elles. Une réunion pourra également être organisée exclusivement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion de cette façon est équivalente à une participation en personne à une telle réunion.

Le Conseil de Gérance peut, de manière unanime, adopter des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par le biais d'une circulaire permettant à ses membres d'exprimer leur approbation par écrit, par télécopie, par e-mail ou par tout autre moyen de communications. Tout le contenu ainsi communiqué et approuvé formera le procès-verbal permettant de prouver l'authenticité de la résolution.

Art. 24. Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour lui permettre d'exécuter toutes les actions d'administration et de disposition dans les intérêts de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés exclusivement par la loi ou par les présents Statuts à la résolution des Associés ressortent de la compétence du Conseil de Gérance.

Dans la mesure permise par le droit applicable, le Conseil de Gérance sera responsable de la direction, de la supervision et de la gestion d'ensemble de la Société et de ses filiales, Red et Black, et le Conseil de Gérance ne devra pas déléguer de décisions en rapport avec l'un quelconque des sujets suivants en ce qui concerne chaque filiale susvisée, lesdits sujets ne devant être traités que par le Conseil de Gérance:

(aa) approbation et adoption du Budget et du plan d'affaires;

(bb) acquisition et/ou disposition de toute entreprise ou de toute partie d'une entreprise, ou de toutes parts sociales d'une société quelconque ou d'un autre bien (y compris une marque de commerce) ayant une valeur (qui tiendra compte du montant de toute dette prise en charge en rapport avec l'entreprise, les parts sociales ou l'actif concerné) dépassant 50.000.000,- EUR sous réserve de l'approbation préalable des Associés et dans la limite selon laquelle l'assemblée générale de la Société est requise par la loi pour les décisions en question;

(cc) approbation de toutes les transactions extraordinaires (y compris, mais sans limitation, la fusion de la Société ou de l'une quelconque de ses filiales, Red ou Black, avec une quelconque autre société ou entité, ou toute annulation de fusion, ou émission ou répartition de titres participatifs portant sur leur capital) sous réserve de l'approbation préalable des Associés et dans la limite selon laquelle l'assemblée générale de la Société est requise par la loi pour les décisions en question;

(dd) approbation de tous emprunts ou consentement à toute nouvelle dette ou à l'octroi de garanties de quelconques obligations d'un tiers, dans chaque cas pour un montant supérieur à 150.000.000,- d'Euros (après agrégation avec tous les autres emprunts, dettes ou garanties, suivant le cas, concernant le même sujet); et

(ee) toute décision d'exercice de droits de vote par tout membre du Groupe lors d'une assemblée des associés de Red ou par Red lors d'une assemblée des associés de Black.

Art. 25. La Société sera engagée par la seule signature de tout Gérant des Associés A mais elle ne sera pas engagée par la signature d'un ou plusieurs des Gérant(s) des Associés B.

Art. 26. Dans la mesure autorisée par le droit luxembourgeois et à condition que, dans la mesure applicable, un quitus ait été accordé par l'assemblée générale des associés en ce qui concerne toute responsabilité résultant de l'exécution de leurs obligations, les Gérants, le vérificateur comptable, le secrétaire général et les autres cadres, exécutants ou agents de la Société à ce moment seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société pour l'ensemble des actions en justice, coûts, frais, pertes, préjudices et dépenses, qu'ils ont pu encourir ou subir, ou que certains d'entre eux ont pu encourir ou subir, en conséquence de contrats conclus ou d'opérations réalisées seuls, ou conjointement avec des tiers, ou d'omissions en ce qui concerne l'exécution de leurs tâches réelles ou de leurs tâches supposées, ou en liaison avec ce qui précède sauf (le cas échéant) celles qu'ils ont encourues ou subies en conséquence de leurs fautes, négligence ou défaut respectivement, et à l'exception des cas sujets à l'application des dispositions de l'Article 59 paragraphe 2 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, et aucun d'eux ne devra répondre des actes, encaissements, négligences ou défauts d'une autre personne concernée ou d'autres personnes concernées parmi eux, ou encourir de responsabilité pour avoir joué un rôle dans un encaissement jugé conforme, ou pour les actions de tous banquiers ou de toutes autres personnes chez lesquels de quelconques sommes d'argent ou autres biens appartenant à la Société seront ou pourront avoir été placés ou déposés pour des raisons de sécurité, ou pour celles de tous banquiers, courtiers ou autres personnes entre les mains desquels de quelconques sommes d'argent ou biens de la Société peuvent être placés, ou pour de quelconques vices de titres de propriété de biens achetés par la Société, ou en cas d'insuffisance ou de vice ou défaut de titre de

propriété de la Société portant sur un titre dans lequel de l'argent de la Société aura pu être investi, ou pour de quelconques pertes ou dommages causés par une erreur de jugement ou de supervision de leur part, ou pour de quelconques autres pertes, dommages ou infortunes de quelque nature que ce soit ayant pu se produire dans le cadre de l'exécution de leurs tâches respectives ou en rapport avec celles-ci, sauf si cela s'est produit par le biais ou en conséquence de leurs fautes ou négligences, respectivement.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 27. Un Associé unique peut exercer les pouvoirs dévolus à l'assemblée des Associés par les dispositions de la section XII de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés.

En conséquence de celles-ci, toutes les décisions qui ne sont pas de la compétence des Gérants sont prises par l'Associé unique.

Aussi longtemps qu'il y aura plus d'un seul Associé, les décisions qui ne sont pas de la compétence des Gérants devront être prises lors des assemblées d'Associés.

Chaque Associé peut participer à prise de décisions collectives quel que soit le nombre des Parts Sociales qu'il possède. Chaque Associé a droit à autant de voix qu'il possède de Parts Sociales ou a de procurations pour des Parts Sociales qu'il ne possède pas.

Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés en ce qui concerne le quorum et les majorités dans une société à responsabilité limitée non cotée en bourse du Luxembourg, le quorum nécessaire pour la tenue d'une assemblée des Associés sera de deux personnes, dont au moins un Associé A (ou le Représentant des Associés A, représentant un ou plusieurs Associés A qui en toutes circonstances détient 50% du capital social de la Société), présent en personne ou représenté par un fondé de pouvoirs ou un mandataire dûment autorisé (s'il s'agit d'une société anonyme), et aucune résolution ne pourra être adoptée lors d'une assemblée d'Associés si au moins un Associé A ne vote pas en faveur de la résolution.

Toute émission de parts sociales en conséquence de la conversion d'obligations convertibles ou d'autres instruments financiers similaires nécessitera la convocation préalable d'une assemblée générale des Associés conformément aux dispositions du présent Article. Chaque obligation convertible ou autre instrument financier similaire sera considérée aux fins de la conversion comme une souscription de parts sociales à émettre à la suite de la conversion.

E. Exercice fiscal - Comptes annuels - Distribution des bénéfices

Art. 28. L'exercice fiscal de la Société débutera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 29. Chaque année, au 31 décembre, une liste des éléments de l'actif et du passif de la Société sera dressée ainsi qu'un compte de profits et pertes.

Le solde positif (crédit) du compte de profits et pertes, déduction faite des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net sera transféré à la réserve légale.

Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital émis, mais elle devra être reprise jusqu'à ce que le fonds de réserve soit entièrement reconstitué si, à un moment quelconque et pour quelque raison que ce soit, une partie des fonds qu'il contient a fait l'objet d'un prélèvement.

L'excédent est attribué à l'Associé Unique ou distribué entre les Associés suivant l'Article 6. Cependant, l'Associé Unique ou, suivant le cas, l'assemblée des Associés, pourra décider, à un vote majoritaire déterminé par les lois applicables, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, fasse l'objet d'un report en avant ou soit transféré à une réserve extraordinaire.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 30. En cas de dissolution de la Société, la Société devra être liquidée par plusieurs liquidateurs, qui ne doivent pas forcément être des Associés, et qui sont nommés par l'assemblée générale des Associés, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs honoraires. Sauf indication contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus larges possibles pour permettre l'aliénation des éléments de l'actif et le remboursement des dettes de la Société.

Le surplus résultant de la réalisation des actifs et du remboursement des dettes sera distribué entre les Associés conformément aux dispositions de l'Article 5.

Art. 31. Tous les sujets non traités par les présents Statuts seront régis conformément à la Loi et aux Pactes d'Associés. Lorsque tout sujet contenu dans ces Statuts est en conflit avec des dispositions des Pactes d'Associés, les Pactes d'Associés prévaudront entre les parties dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

Signé ne varietur: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, LAC/2008/52801. - Reçu quatre-vingt-dix-euros. Enregistrement: 12,- + timbres: 78,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009013572/5770/2153.

(090013111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Sally & Jack S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 16, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 118.919.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009014545/9866/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08349. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Alpha Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 66.531.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 9 décembre 2008

Résolution

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer le siège social à l'adresse suivante:

23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009014142/1172/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06919. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

**Innoco S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. Fair Bianca S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 69.135.

Il résulte de lettres de démission que Messieurs Pierre HOFFMANN, Romain THILLENS et Christophe BLONDEAU, tous trois demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, ont démissionné de leur mandat d'Administrateurs au sein de la société avec effet au 22 décembre 2008.

Il résulte également d'une lettre de démission que la société HRT REVISION, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société avec effet au 22 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.

FIDALUX S.A.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2009013947/565/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02739. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.
